

1415

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL**

**BP. 7049 OUAGADOUGOU
Tél : 30-67-58 / 59**

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR SECURITE ALIMENTAIRE

**PROJET FLUIDIFICATION DES ECHANGES ET RAPPROCHEMENT
DES POLITIQUES AGRO-ALIMENTAIRES (FERAP).**

**PROPOSITION D'UN SYSTEME
D'INFORMATION COMMERCIALE
POUR LES FILIERES BETAIL-
VIANDE, CEREALES, FRUITS ET
LEGUMES.**

**SYNTHESE DES ETUDES REALISEES AU BURKINA FASO,
EN COTE D'IVOIRE ET AU MALI.**

Document fait par Brahma SANGARE.

AVRIL 1998.

S O M M A I R E

TERMES DE REFERENCE	4
RESUME	5
INTRODUCTION	6
OBJECTIFS DE L'ETUDE	6
RESULTATS ATTENDUS	6
METHODOLOGIE	6
CHAPITRE I SITUATION ACTUELLE DES SYSTEMES D'INFORMATION	7
<i>I.1. Description des systèmes actuels</i>	7
<i>I.1.1. Réseau non officiel</i>	8
<i>I.1.2. Réseau officiel</i>	9
<i>I.2. Sources d'information commerciale</i>	9
<i>I.2.1. Sources d'information commerciale sur le bétail-viande</i>	9
<i>I.2.2. Sources d'information commerciale sur les céréales</i>	12
<i>I.2.3. Sources d'information commerciale pour les fruits et légumes</i>	16
<i>I.2.4. Sources d'information commerciale pour les autres produits agricoles</i>	17
CHAPITRE II : INVENTAIRE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DES SOCIETES ET IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN INFORMATION COMMERCIALE	
<i>II.1 Inventaire des Associations et Sociétés</i>	18
<i>II.1.1. Les Chambres Consulaires</i>	18
<i>II.1.2. Les Associations et sociétés de la filière bétail-viande</i>	20
<i>II.1.3. Les Associations et sociétés de la filière céréales</i>	25
<i>II.1.4. Les Associations et sociétés dans les fruits et légumes</i>	28
<i>II.1.5. Les Associations et sociétés des autres produits agricoles</i>	30
<i>II.2. Les besoins en informations commerciales des opérateurs économiques</i>	31

**CHAPITRE III : PROPOSITION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME
D'INFORMATION COMMERCIALE**

<i>III.1. Objectif</i>	34
<i>III.2. Résultats attendus</i>	34
<i>III.3. Nature des informations</i>	35
<i>III.4. Analyses à effectuer</i>	39
<i>III.5. Synthèse et diffusion des résultats</i>	39
<i>Au niveau des pays</i>	
<i>Au niveau sous-régional</i>	
<i>III.6. Conditions et modalités de mise en oeuvre d'un système d'information commerciale</i>	
<i>III.6.1.Mode de fonctionnement</i>	40
<i>Au niveau des pays (collecte des données, traitement, diffusion, coordination-ressources-financement)</i>	
<i>Au niveau sous-régional</i>	
<i>III.6.2. Financement</i>	41
<i>III.7. Plan d'action</i>	47
<i>Par pays</i>	
<i>Pour la sous-région</i>	

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
LISTES DES PERSONNES RENCONTREES
BIBLIOGRAPHIE**

TERMES DE REFERENCE DE LA SYNTHESE DES ETUDES SUR L'INFORMATION

Il s'agit de :

1° Prendre connaissance des études de cas de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Mali, faire une analyse comparative, en faisant ressortir les points communs et les différences qui existent entre les systèmes d'information en place dans les trois pays.

*2° Procéder à une analyse critique des systèmes en place en faisant ressortir :
· les points forts et les points faibles des dits systèmes.
· les besoins et exigences des opérateurs économiques des pays concernés en matière d'information commerciale, de prise de décision et des conditions de leur participation à la prise en charge d'un système commun.*

Sur la base des résultats des deux premiers points, proposer à l'échelle nationale et régionale le schéma d'organisation et de fonctionnement d'un système d'information commerciale adapté aux besoins des filières retenues.

Définir les conditions et modalités pratiques de mise en place du système proposé (types de données à collecter, traitement et analyse à faire, structures à créer et/ou renforcer dans chaque pays et au niveau régional, supports techniques de diffusion à retenir...).

Proposer un plan d'action de mise en place du système proposé au niveau des pays et au niveau régional.

R E S U M E

Dans le cadre de la recherche de la sécurité alimentaire, l'un des axes d'intervention est de nos jours l'intensification et la fluidification des échanges des produits agricoles d'une région à une autre dans le même pays et d'un pays à un autre dans la sous-région. Le CILSS fort de cela a mis en place depuis 1995 un projet Fluidification des échanges et rapprochement des Politiques Agro-Alimentaires (FERAP) avait comme objectifs entre autres l'intensification des échanges, la réduction des entraves et la modernisation des opérations commerciales.

Dans ce cadre le conseil des Ministres de l'Elevage a demandé en 1996 la mise en place d'un système d'information commerciale. La présente étude s'inscrit dans cette optique et elle propose un plan d'action sur la base de trois études nationales menées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, et au Mali.

Dans ces trois pays il a été observé l'existence de nombreuses sources d'informations commerciales dans les filières céréales; bétail-viande dont les plus fonctionnelles sont les SIM céréales. Seul au Mali le SIM bétail-viande fonctionne même s'il y a des difficultés de diffusion et d'analyse des résultats.

La filière fruits et légumes longtemps marginalisée n'a fait l'objet d'attention qu'à partir de la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994. Ainsi de nombreuses Associations et sociétés modernes ont vu le jour dans chacune des filières et l'on assiste actuellement à la mise en place au Mali, au Burkina Faso avec l'appui de la FAO à un système de collecte, de traitement et de diffusion des offres et prix de quelques produits horticoles sur certains marchés. Des efforts sont aussi déployés par différentes organisations sous-régionales afin de mieux informer sur les marchés des produits agricoles. Malheureusement aucun des systèmes nationaux ou régionaux n'arrive à satisfaire aux besoins réels des opérateurs économiques qui continuent à présent à faire appel à leur réseau informel (correspondants, parents).

Les opérateurs souhaitent également connaître les marchés déficients, la demande et les offres d'achat ou de vente. Afin de répondre à ces différents besoins il est proposé de bâtir sur l'existant dans les différents pays un système d'information commerciale léger, ouvert et évolutif devant permettre aux opérateurs économiques à prendre des décisions à temps réel grâce à une transmission et une diffusion continue des informations par courrier électronique et par voie de presse dans les langues nationales.

Le réseau sera essentiellement animé et géré par les opérateurs eux-mêmes particulièrement les chambres d'Agriculture et de commerce. Les Etats, organisations intergouvernementales et partenaires joueront un rôle catalytique d'accompagnement et d'appui particulièrement dans la coordination, la formation, le renforcement des équipements et les échanges d'information.

INTRODUCTION :

Dans le cadre de la réalisation de la Sécurité Alimentaire, les produits agricoles font l'objet d'échanges entre les différents pays des espaces CILSS, CEDEAO et UEMOA. Fort de ce constat, le CILSS depuis quelques années a mis en oeuvre divers projets parmi lesquels l'on peut citer le CREPAG, le Couloir Central, le PRISAS, le DIAPER et recemment le Projet Régional de Fluidification des Echanges et Rapprochement des Politiques Agro-Alimentaires (FERAP).

Ce projet afin d'intensifier et de fluidifier les échanges régionaux de produits agro-alimentaires locaux a retenu entre autres stratégies d'intervention, la mise en place d'un système d'information commerciale conformément aux recommandations et conclusions des ateliers de Ouagadougou sur le secteur bétail viande (Septembre 1995) les réunions des cadres de concertation à Abidjan (1996), Nouackchott (1996) et Lomé (1997).

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de ces différentes recommandations et de l'exécution, de la décision du Conseil des Ministres des pays du Couloir Central tenu à Ouagadougou en Avril 1996.

Objectifs de l'Etude :

Il s'agit de :

- 1°) Préciser les besoins réels des opérateurs en informations commerciales pour les filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes et autres produits du crû.
- 2°) Proposer un système d'information commerciale aux niveaux national et sous-régional basé sur l'existant, impliquant les opérateurs et pouvant à terme être pris en charge par ceux-ci.

Résultat attendu :

Ce système d'information commerciale doit permettre aux opérateurs économiques de prendre à temps réel une décision et même de procéder à des transactions par courrier électronique.

Méthodologie :

La démarche consiste à :

- la réalisation d'études légères au niveau de trois (3) pays Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Mali. Ces études ont été effectuées en Octobre Novembre 1997 pour le Burkina Faso et le Mali et en Mars 1998 pour la Côte d'Ivoire et ont été soumises à des réunions d'enrichissement et de validation au Mali et au Burkina Faso.
- la réalisation d'une synthèse des trois rapports nationaux en Avril - Mai 1998.
- la tenue en Juin 1998 d'une concertation sous-régionale impliquant les opérateurs et les responsables des systèmes existants en vue d'aboutir à des accords sur les propositions relatives à la mise en place d'un système d'information commerciale au niveau des Etats et sur le plan sous-régional.
- la proposition au Conseil des Ministres chargés de l'Elevage en Juin 1998 des conclusions et recommandations de la concertation.
- la mise en oeuvre des décisions et recommandations du Conseil des Ministres à partir de 1998.

Le présent rapport fait la synthèse des trois études nationales et doit servir de document de base pour la concertation régionale des opérateurs et experts de la sous-région.

CHAPITRE I :

SITUATION ACTUELLE DES SYSTEMES D'INFORMATION COMMERCIALE

Les systèmes d'information Commerciale sont par définition des dispositifs mis en place pour collecter, traiter, diffuser et stocker des informations relatives aux principales caractéristiques économiques des marchés et leurs tendances tels que les prix, la demande, l'offre et les opportunités d'affaires.

I.1. Description des systèmes actuels :

Dans les trois pays, il a été distingué au niveau du système d'information deux types de réseau à savoir un réseau informel et un réseau formel.

I.1.1. Le réseau non officiel ou informel :

Ce type de réseau qui utilise le plus souvent le circuit traditionnel est dans les trois pays basé sur le réseau des parents, correspondants et logeurs des opérateurs. Les informations sont de plus en plus véhiculées par les moyens modernes de communication comme le téléphone et le fax.

Le tableau suivant donne par filière et par pays les informations véhiculées.

Tableau n°1 : Caractéristiques des réseaux informels d'information commerciale.

Pays Types d'information	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
. <i>Prix</i>	x	x	x
. <i>Offre</i>	x	x	x
. <i>Demande</i>	x	x	x
. <i>Opportunité d'affaires.</i>	x	x	x
. <i>Problèmes et difficultés au marché et le long des routes.</i>	x	x	x

Toutes les trois études ont trouvé que le réseau in formel est fonctionnel. Il permet à l'opérateur de prendre une décision commerciale.

Au Mali on a trouvé que la diffusion demeure cependant limitée, retreinte et le réseau est strictement personnel.

Au Burkina Faso l'étude a révélé que malgré une apparente satisfaction, le réseau informel s'adapte mal à un contexte de transparence du marché et les commerçants résistent peu à la concurrence sous-régionale.

En Côte d'Ivoire le réseau informel semble bien répondre aux besoins en situation de stabilité et non en période de crise durant laquelle seuls les opérateurs mieux informés arrivent à tirer profit.

Enfin, le réseau informel semble être plus développé dans les filières bétail-viande, céréales et colas que dans les filières fruit-légumes et produits de cueillette. Les informations ne sont non plus stockées contrairement au réseau officiel.

I.1.2. Le réseau officiel :

Ce réseau se caractérise essentiellement par des dispositifs mis en place et pilotés le plus souvent par l'Etat.

Au Burkina Faso, le réseau formel concerne essentiellement les filières bétail-viande et céréales à travers les SIM bétail et céréales.

Le volet fruits et légumes quoique prévu demeure à présent non fonctionnel.

La coordination est assurée par un comité de Coordination de l'Information pour la sécurité Alimentaire mis en place en 1991 et basé au niveau de la DEP du Ministère de l'Agriculture.

En Côte d'Ivoire, différents dispositifs existent. Ainsi dans la filière bétail-viande des données relatives au commerce des animaux et des produits animaux sont collectées par le service de l'Inspection et du Contrôle Sanitaire Vétérinaire (SICOSAV) et par les Services Vétérinaires Municipaux (SVM) au niveau des postes d'entrée et des postes d'élevage.

Le réseau officiel pour les céréales et fruits et légumes est constitué par l'ANADER, l'OCAB, l'OCPV et les chambres consulaires. Les services de recherche (Cires), la Direction des Statistiques Agricoles à l'Université font aussi partie du réseau.

Au Mali, de nombreux services d'information commerciale existent sur les marchés du bétail et de la viande, des céréales et du poisson. La filière fruits et légumes est à présent peu touchée par le réseau officiel excepté les produits horticoles destinés au marché européen.

Le réseau officiel, compte tenu du nombre élevé de données et d'acteurs demeure lourd en dépit des moyens modernes de collecte, de traitement et de diffusion. Il ne permet pas de prendre une décision à cause du délai relativement long de traitement et de diffusion a cependant le plus souvent une couverture nationale.

Le réseau officiel qui donne des indications fiables pour l'offre, les prix et assez fiables pour la demande, est malheureusement considéré par les opérateurs comme une source d'information pour l'Etat, les agences et institutions de développement et non un outil qu'ils peuvent exploiter. Cette situation semble s'expliquer par:

- 1°) l'insuffisance de sensibilisation, d'information et de formation des opérateurs par les services de collecte de traitement et de diffusion,*
- 2°) les langues utilisées dans la diffusion (français le plus souvent),*
- 3°) la faible implication des opérateurs au processus.*

I.2. LES SOURCES D'INFORMATION COMMERCIALE EXISTANTES

De nombreuses sources d'information ont été identifiées dans chacun des pays pour l'ensemble des filières.

I.2.1. LES SOURCES D'INFORMATION COMMERCIALE SUR LE BETAIL-VIANDE

Dans le secteur bétail-viande on peut retenir pour le niveau national les sources suivantes :

- *Au Burkina Faso le SIM bétail-viandes qui porte sur treize (13) marchés dont 3 de production et 10 de collecte et d'exportation.*
- *En Côte d'Ivoire la principale source d'information sur le bétail et la viande est le SICOSAV au port maritime et le SVM au niveau de 11 postes et du marché de Port Bouet.*
- *Au Mali il y a le système d'information de l'Office Malien du Bétail et de la Viande (O.M.BE.VI.) qui porte sur quinze marchés, le bulletin de la Direction Nationale des Affaires Economiques relatif au prix de la viande dans les capitales régionales.*

Le tableau suivant donne les caractéristiques de ces différentes sources d'information commerciale.

TABLEAU N° 2 : RECAPITULATIF DE LA SITUATION DES PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION COMMERCIALE RETAIL-VIANDE

S.V.M Intérieur paix.	Composition troupeau . destination . Mode de déplacement . Nom du Commerce	Collecte quotidienne Transmissio n tous les mois. Collecte quotidienne.	Annuelle Mensuelle.	11 postes d'entrée. Abidjan.	Rapports. Pas précisé. Pas précisé.	(Adminis- tration). .Personnel administratif Etat. Pas précisée.	Non donnée à cause des redevances	Non fiabilité des données à cause des hebdomadaire s.	Informations hebdomadaire	. Etat
S.V.M Abidjan	.Prix animaux .Prix viande	Collecte quotidienne	Mensuelle	Abidjan	Pas précisé	Pas précisé	Pas précisé	Non fournie pour prestation Manque de moyen humains et conditions de travail.	.Information hebdomadaire	eS
Mali STM, OMBEVI	. Offre , demande bovins 300 kg , prix ovin mâle adulte. . Prix caprin mâle adulte. . Prix de la viande. . Nombre d'animaux exportés avec certificats.	Collecte et transmission hedoma- daire. .Rapport mensuel.	.Bulletin Radio et Télévision en français. Rapports.	15 marchés.	Bulletins opérateurs producteurs consom- mateurs. Administrati ons	Opérateurs producteurs consom- mateurs. Administrati ons	Utilies mais insuffisamm ent diffusées surtout dans les langues nationales.	Faiblesse dans l'analyse et diffusion.	Renfor- cement en équipements. Formation du personnel pour analyse. . Diffusion en langues nationales.	- Etat - DIAPER . FERAP

Théoriquement un système d'information commerciale bétail-viande existe dans chacun des trois pays. Mais dans la pratique seul au Mali le système semble fonctionner.

Au Burkina Faso; faute de financement le SIM bétail dans sa phase actuelle n'est plus fonctionnel. Le dispositif permet seulement d'avoir des informations sur les prix et les offres sur les marchés à bétail qui ne sont malheureusement transmises qu'occasionnellement.

En Côte d'Ivoire, des efforts restent à déployer pour la conception et la mise en oeuvre d'un véritable système d'information sur le marché du bétail-viande en dépit de ce qui se fait par le service Municipal à Abidjan.

Au Mali ; après vingt cinq années d'expérience, des systèmes décentralisés comme ceux de Téné, Ségou et Niono ont aussi vu le jour. Toutefois des améliorations sont à effectuer sur les plans diffusion, formation et implication des opérateurs privés. Des analyses doivent être aussi poussées pour dégager les tendances.

Au plan sous régional il existe de nos jours :

- l'observatoire du marché du bétail et de la viande de la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC) qui porte sur la demande, l'offre, les prix, les abattages, les exportations et importations. Cet observatoire qui est à sa première année est surtout destiné aux Administrations et aux Organisations Intergouvernementales pour le rapprochement des politiques de commerce.
- la matrice d'échanges d'information développée depuis quelques années par le food policy Management du Centre Européen de Gestion des politiques de développement dans le cadre du programme SADAOC. Le volet commerce de cette matrice porte sur le prix du bétail et de la viande dans les différents pays, le nombre d'animaux commercialisés, abattus et exportés et les principales destinations des animaux exportés. Cette matrice malheureusement ne permet pas non plus aux opérateurs économiques de la filière bétail-viande de prendre des décisions commerciales.
- le système d'information des marchés à bétail et de la viande des pays du couloir central a existé de 1993 à 1995 sous l'égide du CILSS. Ce système a permis d'échanger des informations entre le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso et a porté sur l'offre et la demande en bovins et petits ruminants ; le prix moyen des boeufs de 300 kg et l'ovin mâle adulte. Des échanges étaient effectués par téléphone et un bulletin hebdomadaire publié par le CILSS.

Ces informations commerciales ont contribué à l'approvisionnement du marché ivoirien même s'il a crée parfois la panique au niveau des consommateurs du Sahel particulièrement au Mali.

I.2.2. Les sources d'information commerciale sur les céréales :

Un système d'Information du Marché Céréalier existe dans chacun des pays sous l'appellation SIM céréales au Mali et au Burkina Faso et de Système d'Information de l'Office d'Aide à la commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) en Côte d'Ivoire. Au Burkina Faso le SIM céréales depuis 1986 porte sur un échantillon de 37 marchés dont 6 marchés frontaliers, 12 marchés urbains, 11 marchés secondaires et 8 marchés ruraux. Les données collectées portent sur les prix des céréales (mil - maïs - sorgho et riz) et les légumineuses selon les types de marché (production ; regroupement et de consommation) et sont diffusées à la radio chaque Vendredi en français et dans six langues nationales. Un bulletin est diffusé chaque Lundi au niveau des Institutions de l'Etat, des Agences de Coopération et des Opérateurs et des Chambres de Commerce de Ouagadougou, Bobo Dioulasso et de Ouahigouyya.

Ce bulletin est envoyé par Courrier Electronique aussi à des Correspondants en Côte d'Ivoire et au Ghana qui s'intéressent aux prix des amandes et du beurre de karité. Le SIM céréales du Burkina Faso est de nos jours un système d'information sur les prix et non un système complet d'information sur le marché céréalier. Le SIM céréales du Burkina Faso est financé jusqu'en 2000 par la Coopération Néerlandaise. Il faut signaler que le DIAPER, les Coopérations allemande et française l'ont financé de 1986 à 1996.

La collecte, le traitement et la diffusion sont assurés par un bureau privé et le CECI.

En Côte d'Ivoire, depuis 1986 l'OCPV collecte régulièrement en trente points d'enquête, des données sur une cinquantaine de produits agricoles. De 1988 à 1991 il a diffusé à la radio Nationale les offres et les prix dans l'Emission la tribune des consommateurs et dans le Quotidien National Fraternité Matin. Ces Enquêtes portent sur le prix, l'origine des produits et les Opérateurs. Aujourd'hui l'OCPV dans le souci d'assurer la Sécurité Alimentaire à travers une meilleure distribution a un vaste programme de réseau national de marchés avec trois centres de collecte et de groupage de produits vivriers à Kotobi, Méagui et Sinématiali et d'un marché de gros à Bouaké. L'OCPV a un statut d'Economie Mixte.

Au Mali, le SIM céréales depuis 1989 couvre 78 points de collecte et porte sur les prix aux différentes étapes de la chaîne de commercialisation, les quantités transigées pour neuf types de céréales dont les mil, sorgho, maïs, riz BB, riz RM40, riz étuvé rouge et riz décortiqué privé.

La diffusion s'effectue à travers un communiqué Radio tous les Vendredi en français et dans toutes les langues nationales et un communiqué télévisé en français les Samedi ou Dimanche. Un communiqué hebdomadaire est aussi diffusé par certaines stations de Radio libres et les Radio rurales.

Des bulletins mensuel, trimestriel et semestriel sont enfin édités pour les Administrations et les Agences de Coopération. Le financement est assuré par l'Etat et les partenaires avec un personnel contractuel de 40 agents. Un plan d'autonomisation du SIM céréales est en préparation avec une réduction des charges en général particulièrement celles du personnel à l'image du Burkina Faso. Pendant le mois de Mai 1998, un accord est intervenu entre les Chambres d'Agriculture et l'Université d'Etat de Michigan pour le transfert en l'An 2000 du SIM à la Chambre d'Agriculture.

Tableau n°3 : SITUATION DES PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION COMMERCIALE DES CEREALES

<u>Mali</u>	<u>Prix production</u>	78 points	<u>Hebdomadaire</u>	<u>Communiqué hebdomadaire radio en français et langues nationales</u>	<u>Radio et TV</u>	<u>Etat Partenaires au développement.</u>	<u>Intéressants</u>	<u>- Stock, - pas d'information sur les marchés de la sous-région et cours mondiaux du riz, les quantités importées.</u>	<u>Trouver un financement durable à travers les chambres.</u>
<u>SIM Céréales</u>	<u>Prix Consommation</u>		<u>Prix marché de regroupement pour mil, maïs, sorgho et variétés de riz</u>	<u>(Vendredi Communiqué TV en français (Samedi ou Dimanche) .Bulletin hebdo mensuel et trimestriel.</u>			<u>- Offre locale - demande.</u>		

Le système d'information du marché céréalier semble bien fonctionner dans l'ensemble au niveau des trois pays.

Ce système donne essentiellement des informations sur les prix des céréales au niveau des marchés de production ; des marchés de regroupement et des marchés de consommation. Depuis quelques années il a commencé à mettre un accent particulier sur le riz importé également.

En Côte d'Ivoire, le système s'intéresse à une cinquantaine de produits y compris les céréales, alors qu'au Burkina Faso et au Mali, il porte essentiellement sur les céréales (mil, sorgho et riz). Il faut cependant signaler qu'au Burkina Faso d'autres spéculations comme le niébé, l'arachide et les amandes et beurre de karité sont aussi suivies par le SIM céréales.

Ces systèmes ne fournissent pas suffisamment d'indications sur la disponibilité en céréales dans les zones de production et de regroupement d'une part et sur les besoins des centres de consommation et des zones déficitaires.

Il ne donne aucune information sur l'évolution des cours mondiaux et des prix de la sous-région. Il ne précise pas non plus les quantités exportées et importées. Aucun système n'existe au niveau de la sous région pour la filière céréales même si de plus en plus des concertations ont lieu entre les SIM nationaux.

Il faut signaler la tenue de bourses de céréales depuis quelques années dans certains pays comme le Mali où l'on enregistre les offres et demandes en mil, riz, sorgho et maïs.

1.2.3. Les sources d'information commerciale sur les fruits et légumes

Il n'existe pratiquement pas de source d'information commerciale sur les fruits et légumes dans les trois pays excepté en Côte d'Ivoire où l'OCPV s'intéresse à des produits comme les ignames, bananes, manioc et aux fruits et légumes. C'est dans ce secteur que le réseau informel joue un rôle essentiel.

Au Burkina Faso, le SIM céréales conformément à ses attributions est chargé de collecter et diffuser les informations sur les fruits et légumes. Le dispositif de collecte, traitement et de diffusion des informations et schéma de mise en oeuvre sont disponibles depuis le séminaire régional de la FAO-GCP/RAF/224/BEL organisé à Bamako. Il est prévu de suivre une dizaine de marchés au niveau des zones de production et des centres de consommation par les agents du SIM céréales. Les observations porteront sur les prix au producteur, les prix à la consommation et les quantités disponibles au niveau des associations et groupements. La collecte sera hebdomadaire et la diffusion se fera par le canal du bulletin SIM céréales. Le SIM fruits et légumes n'a pu démarrer à présent faute de financement.

Au Mali, il n'existe pas de système d'information commerciale des fruits et légumes même si au niveau de l'Institut d'Economie Rurale (IER) des enquêtes ont été effectuées sur certains marchés pour avoir les prix bord champs, les prix sur les marchés de regroupement et de consommation, les quantités exportées pour certains produits comme la pomme de terre, les oignons.

A l'image du Burkina Faso, à travers le projet FAO/GCP/RAF/224/BEL le Mali vient de commencer en avril 1998 à faire suivre par les agents du SIM céréales quelques marchés au niveau des zones de production et de centres de consommation. Il faut signaler que la coordination nationale de ce projet est déjà branchée sur Internet.

Au niveau sous-régional il n'existe pratiquement pas de système excepté le bulletin du COLEACP qui donne des informations sur les prix, les volumes de produits mis sur les marchés européens. Ces informations ne concernent malheureusement pas les marchés de la zone d'intervention du CILSS.

1.2.4. Les sources d'information pour les autres produits agricoles :

Des informations sont collectées, traitées et diffusées pour d'autres produits agricoles. Ainsi au Burkina Faso, le SIM céréales dispose d'informations relatives aux prix des amandes et beurre de karité qu'il échange avec le Ghana et la Côte d'Ivoire (centre REUTER). Aussi, avec l'unité de gestion de la fertilité des sols (UGFS) le SIM céréales publie des informations sur le marché des intrants agricoles.

En Côte d'Ivoire, l'OCPV suit cinquante produits comme dit plus haut et le coût des transports entre les différents marchés en Côte d'Ivoire. L'OCAB s'intéresse au marché des bananes et ananas mais le marché européen. Le Groupement des exportateurs de café et cacao fournit directement à ses membres des informations sur les marchés.

Au Mali, des informations commerciales sont disponibles et diffusées à la radio et à la télévision pour les poissons. Ainsi les quantités mises sur les marchés, les prix du kilogramme pour différentes espèces y compris les poissons de mer sont diffusés le Samedi ou Dimanche.

En conclusion, le marché de produits agricoles se caractérise par un réseau informel d'information de plus en plus performant qui fait appel aux moyens modernes de communication (téléphone, Fax). Il demeure malheureusement personnel. Le réseau officiel est performant pour les céréales au niveau national et assez performant pour le bétail-viande et pratiquement inexistant pour les fruits et légumes.

Au plan sous-régional, il n'existe aucun système d'information commerciale pour les produits agricoles. Tous les systèmes qui existent ou qui ont existé sont plutôt des outils pour les Administrations, les chercheurs et les Organisations Intergouvernementales. L'expérience du Couloir Central dans le domaine des échanges d'information sur les marchés du bétail mérite d'être repris car celle activité a permis de mettre beaucoup en confiance les opérateurs des différents marchés concernés particulièrement ceux d'Abidjan et Bouaké en Côte d'Ivoire ; Bamako, Ségou, Niono, Fatoma et Sikasso au Mali, et Ouagadougou au Burkina Faso.

Les différents systèmes sont enfin animés et gérés essentiellement par l'Administration excepté le SIM céréales du Burkina Faso qui est géré par un Bureau Privé alors que de plus en plus le rôle de l'Administration est de créer un environnement favorable aux activités économiques. Les Sociétés, Associations et Chambres Consulaires doivent s'occuper de l'animation des différents secteurs et peuvent faire faire par les bureaux privés, les structures publiques certaines activités.

*IIeme PARTIE**INVENTAIRE DES ASSOCIATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES, DES SOCIETES ET IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN INFORMATIONS*

A partir des années 1990 de nombreuses Associations ont vu le jour dans chacune des filières en dépit de la faible structuration du marché des produits agricoles.

Avec la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994 et la mise en place de l'union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) le commerce de produits agricoles jadis essentiellement réservé au secteur informel connaît de plus en plus la mise en place de sociétés modernes spécialisées à côté des sociétés de commerce général.

Parmi les Associations existantes, certaines ont surtout un caractère de représentation et d'autres jouent une fonction de défense des intérêts avec un caractère beaucoup plus syndical.

II.1. INVENTAIRE DES ASSOCIATIONS ET SOCIETES**II.1.1. LES CHAMBRES CONSULAIRES**

Dans chacun des trois pays, des chambres consulaires existent. Elles ont pour mission

- la représentation des professions
- la structuration et la professionnalisation
- l'information, formation des Ressortissants
- la participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques nationales dans le secteur d'intervention.

Le tableau suivant donne la situation des chambres et leurs activités pour les filières étudiées.

TABLEAU N°4 : SITUATION DES CHAMBRES CONSULAIRES ET INFORMATIONS SUR CERTAINES DE LEURS ACTIVITES

Pays	CHAMBRE DE COMMERCE			CHAMBRE D'AGRICULTURE		
	Existence	Mission	Activités d'Information Commerciale	Existence	Mission	Activités d'Information Commerciale
Burkina Faso	Oui Chambre de Commerce et de l'Industrie et de l'Artisanat	Mission Consulaire représentative administrative	Diffusion du Bulletin hebdomadaire SIM céréales et filière oléagineuse	Non en cours d'installation. Textes déjà disponibles.	Néant	Néant
Côte d'Ivoire	Oui Chambre de Commerce et des Industries (CCI).	Non spécifié dans le rapport (NS)	Non spécifié mais Organisme chargé de l'organisation des Foires	Oui	N.S	N.S Collabore avec la CCI pour les Foires.
Mali	Oui Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCIM).	Mission de : -représentation. -Conseil. -Assistance. -Information. -Participation à l'élaboration de politique.	Existence d'un bulletin mais pas d'information commerciale. -commercialisation des céréales dans le cadre du programme de restructuration marché céréalier. Foires commerciales.	Oui Chambre d'Agriculture (AP-CAM)	-Représentation. -Structuration. -Professionnalisation. -Participation à l'élaboration des politiques dans le secteur rural. -Contrat avec un réseau de radios. -Organisation commerciale. -Organisation de Foires Agricoles.	-Bulletin disponible mais pas d'information commerciale. -Contrat avec un réseau de radios. -Organisation commerciale. -Organisation de Foires Agricoles.

Ainsi, on peut constater que les chambres s'interessent à la commercialisation même si aucune ne produit et ne diffuse des informations commerciales alors qu'elle dispose pratiquement de bulletins. Au Mali il existe aussi une chambre des Métiers et de l'Artisanat en plus des deux autres chambres et des fédérations d'employeurs. A côté de ces chambres consulaires qui ont une représentation au niveau national, provincial ou régional et même au niveau des préfectures ou cercles, Il y a une prolifération d'associations, de syndicats et coopératives.

II.1.2. LES ASSOCIATIONS ET SOCIETES DE LA FILIERE BETAIL-VIANDE

De nombreuses Associations animent la filière bétail-viande. Parmi elles l'on peut citer l'union Nationale des Associations de Commerçants et Exportateurs de bétail du Burkina (UNACEB) qui est une fédération de 24 associations de 2240 adhérents dans 14 provinces. Les membres de l'UNACEB sont membres du cadre National de concertation du Burkina Faso. L'Union Nationale des bouchers et charcutiers (UNABOC) a été mise en place et est membre de CNC.

En Côte d'Ivoire, de nombreux groupements existent comme la coopérative des bouchers et chevillards (COBCACI), le syndicat National des Métiers de la Viande (SYNAMV), le syndicat des Marchands et Importateurs de Bétail et volailles et la Fédération Ivoirienne pour le Développement du Secteur bétail (FIDESBEVI). Tous ces groupements siègent au niveau du cadre national de Concertation de la Côte d'Ivoire.

Au Mali, l'on peut signaler l'existence du jeune groupement Interprofessionnel du bétail de la viande qui doit couvrir l'ensemble du pays; la coordination des coopératives de Ségou (Association Régionale de Bétail-VIANDE AREBEVIA) de Mopti-Fatoma et de Sikasso (la coopérative des exportateurs de bétail de Sikasso).

Il y a aussi le Syndicat National des bouchers et Chevillards et l'Association des Vendeurs de petits ruminants.

Le tableau suivant donne les informations sur chacune des principales associations.

TABLEAU N°5 : CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES ASSOCIATIONS DE LA FILIERE BÉTAIL-VIANDE

PAYS	Dénomination	COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	Secteur d'intervention	Responsables	Adresses.
Burkina Faso	UNACEB	Nationale (14 Provinces)	Bétail-viande	Tidjane BARRY Dicko Amadou El hadji OUEDRAGO Saïdou	Ouagadougou 02 BP 5713 Tél:36.70.41 s/c SPRA Dori Bobo Dioulasso s/c Abattoir Tél:98.09.85
Côte d'Ivoire	COBCACT	Pas spécifiée	Bétail-viandes	Tedje Grah	Mairie de Pouyenga Tél : 70.68.00
	COBOCI	Pas spécifiée	Viandes	Mr. Behibro	12. BP 1640 Abidjan 6 Tél : 21.38.52.
	SYNMAV	Nationale	Bétail-Viande	Mme AKKA	04 BP 444 Abidjan 04 Tél : 26.89.08
	Syndicat des Marchands et Importateurs de bétail et volaille.	Pas spécifiée	Bétail-volailles	Sékou TOURE	12 BP 625 Abidjan 12 Tél : 22.33.42. "
	FIDESBEVI	Nationale	Bétail-viande	"	"
	Agence d'Escorte des commerçants bétail-viande	Nationale	Transport et convoyage bétail	Kouadio Konan	12 BP 625 Abidjan 12.
Mali	Groupeement interprofessionnel du bétail et de la viande	Nationale	Bétail-viandes cuirs et peaux.	Sékou TIMBO	s/c O.M.BE. VI Tél : 22.49.790 Fax : 22.49.79.
	AREBEVIA	Région Ségou	Bétail	Mr. BOUCUM	BP 326 Ségou Tél : 325-175
	COBAS	Régional Sikasso	Bétail	Pas spécifiée	s/c Chambre d'Agriculture Sikasso.

<i>Coopérative Sofara</i>	<i>Local (Sofara Djenné)</i>	<i>Bétail</i>	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>
<i>Coopérative de Fatoma-Mopti</i>	<i>Local (Mopti)</i>	<i>Bétail</i>	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>
<i>URCAK</i>	<i>Régional Kayes</i>	<i>Bétail</i>	<i>Non spécifié</i>	<i>Non spécifié</i>

En conclusion, l'on peut constater qu'il y a un réseau important d'Associations et Coopératives pouvant contribuer à la diffusion de l'information Commerciale comme c'est le cas à Segou actuellement. Ce potentiel demeure cependant à présent peu exploité.

Aussi beaucoup de sociétés existent dans la filière bétail-viande dans les trois pays mais elles sont plus nombreuses et mieux organisées en Côte d'Ivoire à cause des activités d'importation de viandes de l'Europe. L'étude a identifié vingt (20) sociétés, toutes à Abidjan, dont le capital est en moyenne d'un million de francs CFA avec trois sociétés avec un chiffre d'affaires se situant entre 400 et 450 millions de francs CFA. Le MINIGRA (Ministère de l'Agriculture) a recensé lui en 1996 quatre groupements d'opérateurs et 116 opérateurs.

Au Burkina Faso, l'étude signale que 43% des membres de l'UNACEB sont des exportateurs avec une capacité annuelle de 122 000 bovins et 84 500 petits ruminants.

Au Mali, parmi les sociétés; la plus professionnelle semble être la société René Alphonse.

Le tableau n°6 donne quelques informations sur les principales Sociétés Importatrices de Viandes en Côte d'Ivoire.

**TABLEAU N°6 : LISTES DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS D'IMPORTATIONS DE
VIANDES DE LA CÔTE D'IVOIRE**

Sociétés	Volume Activité par an	Chiffre d'Affaires CA (par an) et capital	Adresse
PROSUMA <i>Société Anonyme</i>	Non spécifié (N.S)	Capital 984.320.000 FCFA	01 BP 3747 Abidjan 01 Tél : 25.34.16 Fax : 25.53.82.
CIAL SARL	457 Tonnes viandes	Capital:1.500.000 F CA : 450.000.000 F	04 BP 1601 ABidjan 04 Tél:22.64.32/22.64.33 Fax:24.39.43.
ALIMENT ISMA <i>Personnelle</i>	600 Tonnes	Capital: NS : 400.000.000 F CA : CA	06 BP 1381 Abidjan 06 CIDEX Tél : 24.33.77 Fax : 42.75.84
INVI SARL	443 Tonnes	Capital:2.500.000 F CA : 400.000.000 F	11 BP 101 Abidjan 11 Tél : 35.43.62 Fax : 26.02.23
SAFAL S.A	N.S	Capital:30.000.000 F	18 BP Abidjan 18 Tél : 33.43.00/35.02.76 35.08.69
UCAF-CI S.A	1681 tonnes	Capital:5.000.000 F	10 BP 1684 Abidjan 10 Tél : 26.05.30 Fax : 36.51.80
SONAL-SA	833 tonnes	Capital:10.000.000 F	04 BP 1293 Abidjan 04 Tél : 26.57.92/26.57.94 Fax : 26.57.96
VDCI SARL.	775 tonnes	Capital:10.000.000 F	18 BP 239 Abidjan 18 Tél : 24.97.04 fax : 24.97.04

II.3. LES ASSOCIATIONS ET SOCIETES DE LA FILIERE CEREALES

Dans la filière céréales l'on distingue généralement des groupements ou associations de commerçants, des organisations syndicales et quelques grandes sociétés importatrices de riz.

- Au Burkina Faso, l'étude a recensé dix (10) associations et syndicats. Il faut signaler qu'à Bobo Dioulasso et Ouahigouya il y a, deux centres importants dans le Commerce de céréales avec 210 commerçants dont 40% de petits commerçants 46%, de moyens 18% de grossiste.

- L'étude n'a pas identifié les opérateurs, associations ou syndicats en Côte d'Ivoire. Elle signale plutôt l'émergence de trois (3) centres de collecte et de groupages vivriers à Kotobi, Méagui et Sinématiali et d'un marché de gros à Bouaké.

- Au Mali, l'étude révèle qu'il existe pratiquement au niveau de chaque région (8) et du district une association des Commerçants de céréales. De nombreux groupements d'intérêt économique ont vu le jour avec la restructuration du marché céréalier.

Quelques Sociétés modernes comme Grand Grenier du Bonheur (GGB) Bally S.A., DJIGUE-S.A. et NIMAGA-SA s'occupent d'importation de riz alors que des sociétés comme Toumani KONE et frères et GIE Benkadi et Sabugnuma font de l'exportation de mil.

Le tableau N°7 donne la liste des associations et de quelques Commerçants de céréales.

TABLEAU N°7 : LISTE DES ASSOCIATIONS ET QUELQUES COMMERCANTS DE CEREALES.

Pays Dénomination	Capacité de stockage Tonnes	Responsables	Adresses
<u>Burkina Faso</u> <u>Bureau des Commerçants de Nourma.</u>	NS	SEREME Tandou	BP 24 Nourma Tél : 53.70.81
<u>Syndicat des Commerçants de GOROM-Gorom</u>	4.000	TOUNKARA Dramane	N.S.
<u>Syndicat des commerçants de céréales de Ouagadougou.</u>	2.300	Ouedraogo Pierre El Hadji Bougouigma Hamadé	01 BP 809 Tél:33.36.13 01 BP 11 Abidjan 08 Tél:31.44.97
<u>Ets Zougrana Denis</u>	1.000		Ouagadougou BP 33 Tél:30.27.73 Fax : 34.15.85
<u>Sandwidi Moïse</u>	600		Pouryenga BP 33 Tél:70.68.52
<u>El hadji THERA Soyounba</u>	540		Bobo-Dioulasso BP 37 Tél:97.17.59 Fax: 97.17.59
<u>COMPAORE Kondocogo</u>		Manga	
<u>Lompo Y Mikael</u>			BP Foda Nyourma Koudougou BP 203 Tél : 44.07.94
<u>El Hadji Z. Alassan</u>			

	<i>Commerce Général Kayes.</i>
<u>Mali</u>	
NIMA S.A	
BALLY S.A	<i>Mohamed Ali</i> <i>Bally S.A Import/Export</i> <i>Tél : 22.25.39 Bamako</i>
DJIGUE S.A.	<i>Oumar NIANGADO</i>
GGB	<i>Bakoré SYLLA</i> <i>BP 461 Tél : 22.08.48</i> <i>23.89.56 Bamako.</i>
Société Toumani KONE et Frères	<i>Toumani KONE</i> <i>Commerce Général Sikasso.</i>
Société Mohamed BABY	<i>Mohamed Baby</i> <i>Anéma Ould</i> <i>Gao à côté de la Pharmacie du Jour.</i>
Anéma Ould.	<i>Anéma Ould</i> <i>Moulaye HAIDARA</i> <i>Gao BP 9 Tél:820.145</i> <i>Koutiala</i> <i>Tél 640.293 Koutiala.</i>
G.I.E Benkadi	<i>Kalifia DEMBELE</i> <i>Ets Nouthoum SANGARE</i> <i>BP 25 Ségou</i> <i>Tél : 320.043</i>
Ets Nouthoum SANGARE	
S.C.C.	<i>Mohamadé KONANDJI</i> <i>Mopti-Digues</i> <i>Tél : 22.58.11</i> <i>BP 78 Bamako.</i>
Sté SOYA BATHILY	<i>Soya BATHILY</i>
Sté Modibo KEITA	<i>Modibo KEITA</i> <i>Tél : 22.11.43</i>
Société SIRE SANGARE	<i>SIRE SANGARE</i> <i>Niaréla Bamako.</i>

II.4. LES ASSOCIATIONS ET SOCIETES DE LA FILIERE FRUITS ET LEGUMES

Dans le secteur des filières fruits et légumes, les opérateurs sont surtout organisés en associations, coopératives et groupements.

- Au Burkina Faso, l'étude révèle l'existence d'une seule association des Exportateurs des fruits et légumes (APEFEL-B) avec 22 sociétés avec une capacité d'exportation de 2500 à 3200 tonnes.

- L'étude relative à la Côte d'Ivoire ne signale que l'existence de collecteur, grossiste local, collecteur ou réexpéditeur et de grossistes au niveau des grands marchés de consommations. Il faut aussi souligner que de nombreuses coopératives existent dans le secteur des produits du cru dont la plupart sont animées par des femmes.

- Au Mali, l'étude met un accent sur des Associations de la région de Sikasso comme les producteurs de pomme de terre, mangues, la coopérative des planteurs et maraîchers comme à Sikasso ; le groupement d'Importateurs de bananes plantains au marché de Médina-Coura (BAMAKO).

L'étude a identifié 5 sociétés à Sikasso pour l'exportation de fruits et légumes. A côté de ces structures il y a de nombreuses associations et sociétés d'exportation vers l'Europe.

Le tableau suivant donne quelques renseignements sur ces Associations et Sociétés.

TABLEAU N° 8 : ASSOCIATIONS ET SOCIETES DE LA FILIERE ET LEGUMES

<i>Pays</i>	<i>Objet</i>	<i>Nombre adhérents et capacité</i>	<i>Adresse</i>
<u>Burkina Faso</u> APEFEL-B	<i>Information commerciale organisation des exportateurs.</i>	22 Sociétés 2.500 à 3.200 tonnes	10 BP 136 19 Ouagadougou 10 Tél : 30.02.10 Fax : 30.03.97
<u>Mali</u> <i>La SIKASSOISE</i>	<i>Vente Pommes de terre, oignon</i> <i>Youssouf TRAORE</i> <i>Tounani KONE et Frères.</i>	<i>500 T pomme de terre</i> <i>500 T oignons</i> <i>2.000 T</i> <i>Vente pois sucré.</i> <i>Vente pois sucré</i>	<i>BP 89 Sikasso</i> <i>Tél : 620.158</i> <i>Non spécifié.</i> <i>Tél : 620.442</i> <i>200 T</i> <i>Pois sucré</i>
<i>C.I.C S.A</i>	<i>Pois sucré</i>	<i>3.260 T</i>	<i>Tél : 620.371</i>
<i>Association des Producteurs de Pomme de terres.</i>	<i>Pois sucré</i>	<i>N. S.</i>	<i>s/c Chambre d'Agriculture Sikasso</i> <i>Tél : 22.87.25 Bamako.</i>

Dans la sous-région de nombreux opérateurs procèdent aussi à la transformation des produits agricoles. Malheureusement aucune des études n'a procédé à leur recensement et caractérisation.

Deux réseaux pouvant contribuer à l'information commerciale existent actuellement dans la sous-région. Il s'agit du Réseau des Exportateurs de l'Ouest Afrique (REAO) et INTERFACES.

De nos jours le REAO ne s'est intéressé qu'aux questions relatives au transfert bancaire ; au transport et au financement.

La plate forme des opérateurs économiques Interface n'a pas encore démarré ses activités dans le cadre du projet FERAP.

III.1.5. LES ASSOCIATIONS ET SOCIETES POUR LES AUTRES PRODUITS AGRICOLES

Aucune des études ne traite des associations et sociétés pour les autres filières comme le poisson. La plupart des sociétés évoluant dans les céréales et fruits et légumes font aussi les autres produits agricoles. Des syndicats existent aussi dans le secteur de la cola dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest.

II. 2. LES BESOINS EN INFORMATION COMMERCIALE DES OPERATEURS ECONOMIQUES :

Les différentes études ont permis d'identifier les besoins en informations commerciales par filière et par pays comme ci-dessous indiqué dans le tableau n°9.

Tableau n°9 : Besoins en informations commerciales des opérateurs économiques par filière.

Pays Filière	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mali
<i>I. Filière bétail</i> <i>I °) Marchés Intérieurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> . Prix bétail-viande (4 fois/semaine) . Offres et demande avec tendance, invendus. . Présence d'opérateurs étrangers sur le marché. . Sources de financement ou d'appui à la commercialisation. . Transport (disponibilité et coût fois/semaine). 	<ul style="list-style-type: none"> . Arrivages (offre). . Prix et structure des prix depuis la production. . Opportunités d'affaire. 	<ul style="list-style-type: none"> . Prix . Offre/demande. . Coûts de transport.
<i>2 °) Marchés extérieurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> . Demande. . Prix bétail . Coût transport. 	<ul style="list-style-type: none"> . Prix bétail . Structure des prix depuis la production. 	<ul style="list-style-type: none"> . Demande. . Prix bétail . Coût du transport et disponibilité en camions. . Taxes. . Offres d'achat.
<i>II. Filière céréales</i> <i>I °) Marchés intérieurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> . Offre et disponibilité de céréales zones de production et regroupement. . Prix productions locales et produits importés (riz, blé). 	<ul style="list-style-type: none"> . Prix de vente. . Connaissance des marchés déficitaires (demande). . Structure de la chaîne de prix. . Collecteurs fiables. 	<ul style="list-style-type: none"> . Prix céréales à la production et centre urbain . Demande.
<i>2 °) Marchés extérieurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> . Offre . Prix . Mise en relation commerciale (offres d'achat) . Disponibilité de céréales en attente sur les marchés régionaux. 	<ul style="list-style-type: none"> . Prix . Demande et marchés déficitaires . Mise en relation commerciale (offres d'achat) . Disponibilité de céréales en attente sur les marchés régionaux. 	<ul style="list-style-type: none"> . Offre . Prix sous région et cours mondiaux riz et blé . Opportunités d'affaire. . Sources de financement.
<i>III. Filières fruits et légumes</i> <i>I °) Marchés Intérieurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> . Peu d'intérêt manifesté pour l'information car à la fois producteur vendeur . Offre . Prix 	<ul style="list-style-type: none"> . Prix producteur grossiste et détaillant . Mise en relation avec les grossistes (offres d'achat) . Disponibilité camion et coûts du transport. 	<ul style="list-style-type: none"> . Prix bord champs et sur les marchés . Offres par variétés . Demande par marchés. . Offres d'achat sur les marchés.

<i>Marchés extérieurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> · Prix · Offres d'achat · Offres de vente et prix pour clients potentiels 	<ul style="list-style-type: none"> · Prix de gros et détail (surtout en Côte d'Ivoire) · demande · marchés déficitaires · Disponibilité en camions 	<ul style="list-style-type: none"> · Transport et coût · Dispositions administratives et fiscales.
---------------------------	---	--	--

Nous constatons qu'un besoin important d'information a été exprimé par les opérateurs économiques des trois pays concernés par l'étude. Ils ont manifesté une volonté de maîtrise des marchés et de développement des relations commerciales à l'intérieur de leurs pays et avec des marchés extérieurs.

Aussi il est à noter que de plus en plus de nouveaux opérateurs émergent dans les différentes filières et tiennent à disposer d'information commerciale et à améliorer le transport et la fluidité par la réduction des postes de contrôle.

Tous ces facteurs plaident aujourd'hui en faveur de la mise en place d'un système d'information commerciale.

Pour atteindre ces résultats il est proposé pour les trois pays concernés par l'étude des plans d'action spécifiques un plan d'action type replicable et un plan sous-régional.

CHAPITRE III. PROPOSITION D'UN SYSTEME D'INFORMATION COMMERCIALE

Tous les opérateurs économiques touchés par les études nationales sont intéressés de façon unanime par un système d'information même s'il faut procéder d'avantage à leur sensibilisation et à leur formation afin de leur permettre de mieux l'exploiter.

III. 1°) OBJECTIF :

Mettre à la disposition des opérateurs économiques des informations commerciale dans un délai court de manière à leur permettre de pouvoir prendre des décisions à temps réel.

Le système doit être ouvert, flexible tout en demeurant léger.

III. 2°) RESULTATS ATTENDUS :

Les informations seront désormais accessibles aux différents opérateurs selon leurs besoins avec des analyses pertinentes du marché de produits agricoles ; des annonces des opportunités d'affaire de manière à ce qu'ils puissent décider d'acheter ou de vendre. Les Opérateurs seront impliqués et concernés par les différents systèmes d'information. Ils en seront les véritables Animateurs.

Les résultats spécifiques suivants sont attendus :

R1 : Un système d'information commerciale opérationnel des produits agricoles est mis en place dans chaque pays de la zone d'intervention du projet FERAP en général, du sous espace centre en particulier.

R2 : Des systèmes d'échanges d'informations commerciales des produits agricoles sont opérationnels dans les pays et entre les pays.

R3 : Les informations commerciales des produits agricoles sont diffusées à temps réel et les opérateurs économiques prennent des décisions d'achat ou de vente à partir de ces informations.

R4 : Les opérateurs économiques participent au financement et à la gestion des systèmes d'information commerciale.

III. 3°) NATURE DES INFORMATIONS :

*Les types d'informations à collecter selon les études nationales sont les prix, l'offre, la demande avec une analyse de tendance, les offres d'achats ou de vente.
Ces informations sont à fournir comme suit*

TABLEAU N°10 : TYPES D'INFORMATION A COLLECTER SELON LES PAYS

Pays	Burkina Faso	Malí	Côte d'Ivoire (pour toutes filières)
<u>Filières bétail-viande</u>	<u>Collecte</u> <ul style="list-style-type: none"> . prix au producteur . Offre . demande et tendance . destination des animaux . Acteurs en présence (nationaux et étranger). . <u>National</u> . Prix à la consommation bétail-viande . Offres et demande . disponibilité en camions et coûts. 	<ul style="list-style-type: none"> . Offre en boeuf de 300 kg, ovin mâle adulte, caprin mâle adulte. . Coût du transport . Marchés types Gao, Fatoma, Ségou, Niono, Sikasso, Kouïtala, Bamako, Kayes, Nioro, Nara, Banambra. . Prix . tendances des principaux marchés. . Coûts de transport . Frais de commercialisation . Marchés déficitaires et favorables. 	<u>Producteurs</u> <ul style="list-style-type: none"> . Informations sur les facteurs de production : main d'œuvre, semences, engrais, produits phytosanitaires. - Sources de financement. . Nouveaux produits à développer. . Prix (bord champ ; de gros et de détail). . Grossistes . Prix
<u>Marchés Extérieurs</u>	<u>Prix</u> <ul style="list-style-type: none"> . état approvisionnement marchés (offre/demande) . Offres d'achat (opportunités d'affaire). 	<u>Demande</u> <ul style="list-style-type: none"> . Prix . coût de transport pour boeuf de 300 kg, ovin adulte et viande pour des marchés comme Abidjan, bouaké, Lomé, Dakar, Libreville pour la viande. 	<u>Période de commercialisation</u> <ul style="list-style-type: none"> . Prix et tendances . Formalités à remplir . Demande . Types d'emballage.
<u>Céréales</u>	<u>Collecte</u> <ul style="list-style-type: none"> . Prix au producteur . Offre sur les marchés au niveau de gros producteurs. . National . Offres publiques ou privées d'achat. . Offres de vente . Prix à la consommation. 	<u>Offre</u> <ul style="list-style-type: none"> . Prix pour toutes les céréales et pour les principales zones de production et principaux marchés de consommation du pays (un ou deux par région). 	N.S.
<u>Marchés extérieurs</u>	<u>Prix de gros et détail</u> <ul style="list-style-type: none"> . Offres publiques ou privées d'achat . Offres de vente. 	<u>Demande - offres d'achat et vente</u> <ul style="list-style-type: none"> . Prix 	N.S
		<ul style="list-style-type: none"> . Coût de transport . Liste des opérateurs . taxes et formalités pour toutes les céréales et les grandes villes limitrophes du Mali cours mondial riz et blé. 	

Fruits et légumes	National	Offre	N.S.
	<ul style="list-style-type: none"> . Prix au producteur . Prix à la consommation . Offres de vente. 	<ul style="list-style-type: none"> . prix des produits comme la pomme de terre, oignons, mangues et oranges à Sikasso, Kati pour les pommes de terre, Niono, Sikasso Bandiagara pour les oignons, Bamako, Sikasso Kayes et Gao, Tombouctou pour les mangues et oranges. 	
Marchés intérieurs	Marchés extérieurs	Prix	N.S.
	<ul style="list-style-type: none"> . Prix de gros et de détail . Offres d'achat . Offres de vente. 	<ul style="list-style-type: none"> . Demande . Offre en pommes de terre, mangues en direction de Abidjan, Bouaké, Dakar, Mauritanie . prix et offre en bananes plantains, mananas et autres produits du cru en provenance de la Côte d'Ivoire. 	
Filière oléagineuse	Collecte	N.S.	
Marché Intérieur	<ul style="list-style-type: none"> . Prix au producteur . prix de gros . Offres de vente. 		
Marché extérieur	<ul style="list-style-type: none"> . Prix de gros et de détail . Offres d'achat. 		N.S.

De ces informations on peut retenir en synthèse :

- POUR LA FILIERE BETAIL-VIANDE :

- MARCHE INTERIEUR : Les prix à la production et à la consommation avec analyse de tendance.

- l'offre
- la demande
- présence d'acheteurs étrangers
- opportunités d'affaires : offres d'achats ou de vente

- MARCHE EXTERIEUR : Prix avec analyse de tendance.

- demande
- offre
- offres d'achats ou de vente
- disponibilité en camions et coût transport
- taxes

Pour la viande, il s'agira essentiellement de son prix à la consommation sur les différents marchés.

Les fiches conçues par le DIAPER peuvent servir de base pour cette filière. Elles seront complétées selon les besoins des opérateurs.

- POUR LES CEREALES :

- MARCHE INTERIEUR : Prix au producteur et à la consommation avec analyse de tendances.

- offres d'achat ou de vente

- MARCHE EXTERIEUR : Prix de gros

- offres d'achats ou de vente
- coût du transport
- cours mondiaux avec analyse de tendances.
- taxes et formalités

Le SIM céréales et les fiches déjà existants constitueront l'essentiel du matériel de base pour la collecte des informations dans la filière céréales.

- POUR LES FRUITS ET LEGUMES :

- MARCHE INTERIEUR : Prix à la production (bord champ)

- prix à la consommation
- offres de vente ou d'achats

- MARCHE EXTERIEUR : Prix de gros

- offres ou demande
- offres d'achats ou de vente
- transport et coût transport
- taxes et formalités

Des fiches sont a élaborer pour cette filière par le DIAPER et le SIM céréales.

Le test qui vient de commencer dans la sous-région avec le projet régional FAO/GCP/RAF/224-BEL doit servir de base afin de répondre aux attentes des opérateurs.

III. 4°) ANALYSES A EFFECTUER :

Les analyses à effectuer dépendent de la nature des données collectées et de la périodicité de la diffusion de l'information.

Pour les publications quotidiennes ou hebdomadaires, les analyses porteront sur :

- *l'évolution des prix par rapport au marché précédent et la tendance au cours des trois ou quatre derniers marchés.*
- *l'état d'approvisionnement des marchés (offre/demande) en mettant un accent sur les quantités restantes ou les nouveaux besoins.*
- *la demande ou l'offre et les prix offerts sur les marchés extérieurs.*
- *les opportunités d'affaire (offre de vente ou d'achat) de produits et disponibilité de moyens de transport et de leurs coûts.*

D'autres données comme la structure de prix, les coûts de commercialisation, les prix des intrants, les formalités à remplir doivent être analysées ponctuellement et diffusées quand une variation significative est observée ou quand il s'agit des périodes de forte demande. Un répertoire des opérateurs économiques sera aussi élaboré par les différentes chambres et diffusé dans la sous-région (par courrier électronique).

III.5. Diffusion de l'information commerciale :

Les propositions suivantes sont faites pour la diffusion de l'information commerciale.

- Burkina Faso :

- . *diffusion de manière régulière par semaine.*
- . *information immédiate par courrier (Email-Fax) des opérateurs équipés et des chambres consulaires.*
- . *Diffusion par voie de presse pour les utilisateurs peu équipés.*
- . *Diffusion par bulletins pour l'administration, Agences de développement, organismes de recherche.*

- Côte d'Ivoire :

- . *Diffusion à intervalles réguliers et hebdomadaires (télévision, radio, presse écrite, fax, bulletin d'information) en fonction du niveau d'alphabétisation des groupes d'opérateurs cibles.*

- Mali :

- . *Communiqué quotidien sur le marché de produits agricoles : prix et offres d'achat ou de vente à la radio et sur internet.*
- . *Diffusion hebdomadaire à la radio et à la télévision dans les langues nationales et en français et auprès des Chambres Consulaires, dans les Journaux privés.*
- . *Diffusion mensuelle à la radio et à la télévision et dans les différents journaux avec les analyses de tendance et l'état d'approvisionnement.*
- . *Echange d'information par courrier électronique entre les pays et avec le FERAP.*

De ces propositions on peut retenir :

Au niveau national :

- 1°) *la diffusion de manière continue ;*
- 2°) *l'information des opérateurs équipés et des Chambres par courrier électronique.*
- 3°) *la diffusion par voie de presse parlée et écrite en langues nationales et en français pour les autres opérateurs et le grand public.*
- 4°) *la diffusion sous forme de bulletin pour les Agences, les Universités pour la périodicité.*
- 5°) *la diffusion immédiate ou quotidienne des offres d'achat ou de vente et les marchés déficitaires.*
- 6°) *la diffusion hebdomadaire par voie de presse et bulletins de l'état d'approvisionnement des marchés, les prix pratiqués et les tendances observées.*

Pour la sous région :

7°) la diffusion par courrier électronique dans les autres pays et aux différents correspondants intéressés comme le CILSS. Ces données peuvent être transmises au FERAP ou à DIAPER ou AGRHYMET par courrier électronique, qui à son tour les traite et diffuse au niveau du réseau des correspondants dans les pays, institutions et bourses. L'expérience acquise dans le domaine de la diffusion de l'information agrométéorologique doit servir d'exemple.

III.6. Conditions et Modalités de Mise en Oeuvre du système d'information commerciale des produits agricoles :

III.6.1. Mode de fonctionnement :

Au Burkina Faso, l'étude propose l'animation par un dispositif indépendant de toute structure étatique qui pourrait être dénommé Centre de Traitement et de Diffusion des Informations Commerciales (CTDIC). Ce centre sera connecté à Internet et disposera d'un site sur celui-ci.

La collecte sera assurée par les structures déjà existantes à savoir les SIM céréales et bétail-viande qu'il faudrait renforcer particulièrement dans le domaine de la transmission. Dans le secteur des fruits, il faudrait rechercher le financement et confier l'exécution au SIM céréales.

Pour la diffusion en plus de l'internet le CTDIC cherchera des correspondants dans les autres pays qui peuvent être les structures similaires ou toute autre organisation de collecte et de diffusion de l'information commerciale. Le financement par les opérateurs n'est proposé que dans le moyen terme au vu des résultats et de leurs impacts sur les activités.

L'étude de la Côte d'Ivoire propose la création d'un bureau de liaison d'information (BLI) à gestion de type privé. Ce bureau sera doté d'un service technique technique de collecte et traitement et d'un autre qui sera chargé de la diffusion, et de la documentation. Le bureau sera placé sous la tutelle du Ministère de l'agriculture et des ressources animales. Il signera des conventions avec les autres sources d'information existantes.

L'état créera un environnement favorable au développement des activités sur des marchés. Les partenaires au développement apporteront un appui technique et financier et favoriseront la formation. Le secteur privé prendra ensuite le relais des partenaires.

L'étude du Mali propose de bâtir le système sur l'existant à savoir les SIM bétail-viande de l'O.M.BE.VI., céréales de l'OPAM, le SIM poisson, le SIM fruits et légumes en cours d'installation par le projet GCPRAF 244-BEL.

Le système sera basé à la chambre d'agriculture du Mali et sera progressivement étendu aux régions. Une cellule légère collectera les informations auprès des SIM, Une commission de gestion du système composée de représentants des chambres d'agriculture, de la chambre de commerce, de la jeune chambre économique, des cadres de concertation, de la direction nationale des Affaires Economiques, le centre national de promotion des investissements l'APROFA; les différents SIM, et l'association des professionnels des banques, la cellule de planification et de statistiques du Ministère du Développement Rural et la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique les représentants des partenaires (UE-USAID-CANADA).

Le financement sera assuré par les chambres, l'Etat et les partenaires au Développement. Toutefois il est proposé comme en Côte d'Ivoire un appui du FERAP pour l'équipement, le branchement sur Internet et le fonctionnement sous forme d'appui catalytique selon un devis-programme annuel.

En conclusion toutes les études suggèrent la mise en place d'une structure légère de gestion de type privé qui se chargera de collecter les informations auprès des SIM existants pour synthèse analyse et diffusion. Le financement initial sera assuré par le FERAP et d'autres partenaires. Le CILSS suscitera la coordination au niveau régional avec les autres organisations comme l'UEMOA, la CEDEAO, la CBV, l'ALG et la CMAAOC, afin de procéder à une harmonisation et à assurer une complémentarité des programmes.

Chaque SIM fonctionnera de façon autonome et aura des rapports de collaboration avec la cellule privée des Chambres selon un protocole qui définira les modalités de partenariat.

III.6.2. Financement :

De nos jours l'ensemble des SIM sont finançés par les Etats et les partenaires au développement. Ils connaissent cependant des problèmes qui varient d'une filière à une autre et d'un pays à un autre. Dans l'ensemble les SIM céréales bénéficient à présent de financement ; les fruits et légumes disposent à travers la FAO, de moyens pour la collecte et le traitement des données mais sont à la recherche d'un financement pour la diffusion. Les SIM bétail-viande sont financés par les Etats, les opérateurs et, le CILSS. Au Mali, les opérateurs ont le pouvoir de participer au financement du système mais l'étude propose surtout à court terme la participation au financement des Chambres Consulaires et la vente progressive des informations sous diverses formes (notamment vente de bulletins) et les prestations par la cellule.

Au Burkina Faso, le financement par les opérateurs sera fonction des avantages qui seront tirés par ceux-ci.

L'étude propose en un premier temps à une information gratuite qui sera par la suite payante.

L'étude de la Côte d'Ivoire recommande au secteur privé de prendre le relai des financements publics pour la pérennité du système sans préciser les modalités.

Compte tenu des réalités dans la sous région et de la dynamique des différentes filières, il est proposé pour le financement :

- la poursuite des appuis des Etats et partenaires au développement ;
- la participation des Chambres Consulaires au financement ;
- l'utilisation d'une partie des recettes des marchés à bétail ;
- la mise en place d'un système d'abonnement des opérateurs ; bureaux privés, banques et Agences de développement.
- la participation au financement des usines et Associations d'Opérateurs ;
- l'appui concerté des organisations intergouvernementales comme le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO, la CMA/AOC et la FAO.

7°) PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION COMMERCIALE DES PRODUITSAGRICOLE

Le plan d'action suivant est proposé pour chaque pays et au niveau sous-régional. Il doit être immédiatement mis en oeuvre.

III. 7.1.) AU NIVEAU NATIONAL
III. 7.1.1.) PLAN D'ACTION POUR LE BURKINA FASO

Segment	Contraintes ou problèmes	Solution Proposée	Action à mener durant la première année
Coordination	. Comité de coordination CCI actuel n'implique pas les opérateurs économiques.	Représentation des opérateurs au CCI.	Le Ministère du Commerce demandera une relecture des textes relatifs au CCI afin d'assurer la participation de la chambre du commerce UNACCEB, Chambre d'AGriculture du Syndicat des commerçants de céréales, l'APEFELB et le CNC Burkina Faso et les partenaires.
Pilotage	Aucune structure n'existe actuellement pour le pilotage du système d'information.	Mise en place d'une cellule de pilotage.	Le CCI proposera et mettra en place une cellule de pilotage de préférence un bureau privé comme pour le SIM céréales.
Collecte de données	Les données sur les fruits et légumes ne sont pas collectées faute de financement.	Collecte des données par le SIM céréales comme prévu.	Le Projet GCP RAF 244/BEL doit signer un contrat avec le SIM céréales après concertation avec les opérateurs et les partenaires au développement.
	Pass d'information sur les moyens de transport à coûts.	Elaboration et mise en place d'un système de collecte auprès de la Bourse du Fret ou des syndicats de transporteurs	La cellule de pilotage procéder à la collecte des données auprès des syndicats et de la bourse du fret quand celle-ci verra le jour en collaboration avec les services chargés du transport.
	Pass d'information sur les offres d'achat ou de vente excepté pour les oléagineux.	Collecte des offres d'achat ou de vente.	La cellule informera et sensibilisera les opérateurs en vue de pouvoir collecter leurs offres d'achat ou de vente.
Transmission des données.	La transmission des données du SIM bétail-viande n'est pas effectuée régulièrement.	Transmission chaque semaine des données e	

<i>Diffusion de l'information commerciale.</i>	<i>Le SIM bétail-viande n'est pas diffusé.</i>	<i>Diffusion pour tous les SIM bétail-viande, fruits et légumes comme pour les céréales.</i>	<p><i>Le CCI organisera une journée de sensibilisation des communicateurs publics et privés pour la diffusion de l'information commerciale.</i></p> <p><i>La cellule transmettra directement par Email les informations aux opérateurs.</i></p> <p><i>La collecte identifiera des correspondants et procédera à la transmission des données dans les pays clients.</i></p>
<i>Equipement</i>	<i>Aucune diffusion n'est faite à l'extérieur du Burkina Faso sauf pour les oleagineux au Ghana et en Côte d'Ivoire.</i>	<i>Diffusion à l'extérieur sur les marchés cibles des opérateurs et aux correspondants dans les pays.</i>	<p><i>Bonne connaissance de la situation en équipements..</i></p> <p><i>La cellule de pilotage procédera à l'inventaire des équipements et des besoins nouveaux pour le comité de coordination.</i></p>
<i>Information et formation.</i>	<i>Les opérateurs ne se sentent pas concernés par les systèmes actuels et sont sceptique à la capacité de diffusion d'information commerciale mieux que leur propre réseau.</i>	<i>Sensibilisation des opérateurs économiques.</i>	<p><i>Le comité de coordination recherchera le financement des équipements.</i></p> <p><i>Le comité de coordination sensibilisera les différents groupes d'opérateurs.</i></p>
	<i>Les opérateurs ne sont pas préparés pour tirer profit des SIM actuels.</i>	<i>Formation permanente des opérateurs à l'utilisation du SIM.</i>	<p><i>La cellule de pilotage organisera des journées de formation et d'appui-conseil.</i></p> <p><i>La cellule de pilotage avec le concours du DIAPER formera les agents et procédera au suivi-appui.</i></p>
<i>Financement</i>	<i>Les besoins en financement ne sont pas connus.</i>	<i>Evaluation des besoins de financement (budget-programme).</i>	<p><i>Le comité de coordination et la cellule de pilotage rechercheront le financement auprès des Ministères, chambres consulaires et des partenaires au développement sur la base de devis-programme annuel.</i></p>

III. 7.1.2.) PLAN D'ACTION POUR LA COTE D'IVOIRE

Segment	Problème / Contrainte	Solutions proposées	Actions
Coordination	Aucune coordination n'est effectuée. Aucun des systèmes existants ne donne satisfaction.	Mise en place d'un comité de coordination. Conception de véritables systèmes d'information.	Le MINAGRA mettra en place avec le CNC, l'OCPV et les Chambres un Comité de coordination. Le MINAGRA avec l'appui de DIAPER élaborera des systèmes d'information pour les principales filières. La Chambre du Commerce ou d'Agriculture mettra en place un bureau de pilotage (type privé).
Pilotage.	Le pilotage n'est pas assuré.	Mise en place d'une cellule de pilotage.	
Collecte	Données peu fiables notamment pour la filière bétail-viande. Les données sur les fruits et légumes ne semblent pas être collectées régulièrement par l'OCPV. Les données sur le transport (disponibilité et coût) ne sont pas collectées.	Production de données fiables. Mise en place d'un véritable SIM fruits-légumes et autres produits du cru.	<ul style="list-style-type: none"> · Séparation SIM de la perception des taxes. · Elaboration de fiches · Formation des enquêteurs par cellule-MINAGRA-DIAPER. · L'OCPV mettra en place un véritable SIM produits du cru en rapport avec le DIAPER.
Transmission des données	Les offres d'achat ou de vente ne sont pas collectées. Les données du SIM bétail-viande ne sont pas transmises.	Elaboration d'un système de collecte. Transmission hebdomadaire des données.	<p>La cellule de pilotage procédera à la collecte auprès des syndicats des transporteurs et le services chargés du transport.</p> <p>Le MINAGRA mettra en place un mécanisme de transmission.</p> <p>Transmission quotidienne de la tendance des marchés, des marchés déficitaires et des offres d'achat ou de vente.</p>

Diffusion	<i>Les données ne sont pas régulièrement diffusées.</i>	Diffusion régulière de l'information commerciale.	<ul style="list-style-type: none"> Le MINAGRA organisera une concertation avec les communicateurs. Le MINAGRA diffusera le SIM bétail-viande. L'OCPV reprendra la diffusion de ses informations. Le bureau privé diffusera directement auprès des opérateurs équipés.
Équipement	<i>Les informations ne sont pas diffusées à l'extérieur du pays.</i>	Diffusion au niveau des pays clients.	<i>La cellule identifiera des correspondants auprès desquels elle diffusera l'information commerciale.</i>
Formation	<i>La situation des différents SIM n'est pas connue.</i>	Situation en équipements effectuée.	<p><i>La cellule de pilotage fera l'inventaire et l'évaluation des besoins.</i></p> <p><i>Le comité de coordination recherchera les moyens.</i></p>
Information	<i>Les opérateurs ne sont pas impliqués dans les systèmes actuels.</i>	Sensibilisation et implication des opérateurs à tous les niveaux.	<p><i>Le MINAGRA et le comité de coordination procéderont régulièrement à la sensibilisation.</i></p> <p><i>La cellule identifiera les besoins et fera former et suivre les opérateurs.</i></p>
		Formation des opérateurs.	<i>Le DIAPER procédera à la formation.</i>
	<i>Les agents du SIM ne sont pas formés dans le cadre de la mise en oeuvre d'un véritable système.</i>		
Financement	<i>Le SIM bétail-viande n'est pas financé.</i>	Financement du SIM bétail-viande.	<p><i>Le MINANGRA en collaboration avec les opérateurs, les chambres et les partenaires financeront le système.</i></p> <p><i>L'OCPV poursuivra le financement des autres SIM avec l'appui des opérateurs, de l'Etat et des partenaires.</i></p>

III. 7.1.3 Plan d'Action pour le Mali :

Segment	Problèmes ou contraintes	Solutions proposée	Actions
Coordination	Aucune coordination n'est effectuée entre SIM bétail-viande et SIM céréales-SIM-poissons.	Mise en place d'un comité de coordination.	Le MDRE mettra auprès de l'APCAM un comité de coordination impliquant les opérateurs et les CNCS et le Ministère du commerce et la CCM.
Pilotage	Aucune structure n'existe au niveau des chambres pour l'information commerciale.	Mise en place d'une cellule légère de pilotage.	L'APCAM en rapport avec la CPS du MDRE et l'appui des différents corps des volontaires et l'APROFA mettra en place une cellule.
Collecte des données	Les données sur les fruits et légumes n'existent pas. Les offres d'achat et de vente et les données sur le marché extérieur ne sont pas collectées.	Collecte des informations sur les fruits et légumes et oléagineuses . Suivi des cours mondiaux.	Les SIM céréales procéderont à la collecte des données fruits et légumes dans le cadre du projet FAO/RAP GCP. La cellule recherchera les cours des différents produits et des offres d'achat et de vente.
Transmission	Aucune contrainte signalée.	-	-
Diffusion	L'information sur le SIM bétail-viande n'est pas diffusée en langues nationales et dans les journaux et dans le monde.	Large diffusion.	L'APCAM avec le comité de coordination, tiendra une journée de sensibilisation.
Equipement	La situation en équipements n'est pas connue.	Inventaire des équipements	La cellule procédera à l'inventaire de l'existant, procéder à l'évaluation des besoins et recherchera au niveau du comité de coordination les moyens.
Financement	Tous les SIM ont des financements insuffisants.	Financement complémentaire assurée.	La cellule et l'APCAM procéderont à l'évaluation du financement qu'ils rechercheront auprès de l'Etat, des opérateurs et des partenaires.

III. 7.1.4.) PLAN D'ACTION SOUS-REGIONAL

Segment	Problèmes ou Contraints	Solution proposée	Action
Information et Sensibilisation	Differentes institutions intergouvernementales et les partenaires ont tous en chantier des systèmes d'information commerciale.	Diffusion des résultats de l'atelier régional au conseil des Ministres du CLSS.	- Le CLSS informera les autres OIG comme l'UEMOA, la CEDEAO, la CMA/OIC, l'ALG, la CBV et les partenaires du programme.
Coordination	De nombreux systèmes non opérationnels existent et ne répondent pas aux attentes des opérateurs.	Conjugaison des ressources humaines, matérielles et financières.	- le CLSS organisera des concertations et mettra en place une coordination avec les autres OIG.
Transmission collecte de données	Aucune structure sous-régionale ne collecte régulièrement les informations au niveau des pays.	Conception d'un système au niveau sous-régional.	Le FERRAP peut évaluer l'expérience couloir central et l'améliorer en rapport avec le centre AGRHYMET et DIAPER et DIAPER la CEDEAO.
Diffusion des données	Aucune information n'est donnée régulièrement au plan sous-régional et dans le monde sur le marché sous-régional.	Large diffusion et de façon régulière de l'information commerciale.	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un bulletin S/régional - Ouvrir un siteweb sur internet. - Procéder à l'abonnement des cellules nationales à Internet. - Aider aux échanges entre pays. - Diffuser sur AFRICA, RFI, BBC, le bulletin S/régional et au niveau des télévisions, CFI.

<p><i>Formation et Suivi-appui</i></p> <p><i>Les Etats ont besoin de formation selon leur plan d'action.</i></p>	<p><i>Formation au niveau des Etats.</i></p> <p><i>Mise en place dans les Etats du CLSS, SIM dans les principales filières.</i></p>	<p><i>Faire former par DIAPER ou toute autre institution.</i></p> <p><i>Concevoir et mettre en oeuvre les SIM par les OIG.</i></p>
<p><i>Equipement et Financement</i></p> <p><i>Les systèmes nationaux ont besoin d'équipements et d'appui catalytiques.</i></p>	<p><i>Appui catalytique aux systèmes nationaux.</i></p>	<p><i>Organiser régulièrement des suivi-appui des systèmes 2 fois/ an.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - FERAP et autres OIG équiperont les systèmes nationaux. - FERAP mettra en place des appuis catalytiques au niveau des systèmes nationaux. - Aidera à concevoir et à mettre en oeuvre différents SIM.

Mise en oeuvre du Plan d'Action dans les différents pays et dans le sous-espace centre :

Dans chaque Etat des données sont généralement disponibles mais sont le plus souvent incomplètes, irrégulièrement diffusées et de fiabilité limité.

Les capacités existent pour la collecte, le traitement et la diffusion des informations même si elles ont besoin d'être renforcées pour une maîtrise des différents outils.

Une autre caractéristique est la faiblesse des équipements et matériels et l'absence d'organisation, de coordination entre les différents systèmes.

Ainsi il s'agira au niveau de chaque Etat de :

- revoir l'organisation en place afin de mettre les différents systèmes en réseau et de prendre en compte ;
- les préoccupations des opérateurs à travers un système opérationnel ;
- renforcer les capacités d'expertise par la concertation et la formation.
- renforcer les capacités en matériels d'équipements et logiciels ;

A cet effet il est proposé le plan d'action type suivant :

PLAN D'ACTION TYPE POUR LE PAYS :

SEGMENT	ACTIVITÉS
Coordination et Pilotage	<i>Les Ministères concernés (Agriculture/Elevage et Commerce) en rapport avec les Chambres Consulaires ; les CNC et les Organisations socio-professionnelles d'opérateurs mettront en place un Comité National de Coordination et désigneront un bureau de type privé auprès de la Chambre du Commerce ou de l'Agriculture pour piloter le système d'information commerciale. Réunions d'évaluation trimestrielle, de comité de coordination et mensuelle pour le comité de pilotage.</i>
Conception	<i>Le bureau chargé du pilotage proposera au Comité de coordination un système d'information commerciale et un plan d'action en fonction des réalités du pays et bâti sur l'existant. Un réseau de radios sera aussi proposé et mis en place.</i>
Information sensibilisation des opérateurs et des communicateurs	<i>La cellule procédera à la sensibilisation d'opérateurs et à leur information sur le SIM. Les Communicateurs seront aussi sensibilisés pour une diffusion à temps réel.</i>
Formation du personnel:	<i>- La cellule identifiera les besoins en formation dans les domaines de la collecte, du traitement, de l'analyse et diffusion. - La collecte élaborera et mettra en oeuvre le programme de formation de façon progressive.</i>
Collecte des données:	<i>Par filière chaque pays choisira : - pour le système national : 3 marchés représentatifs de production, de consommation et d'exportation soit 9-10 marchés pour l'ensemble du pays. - Pour les échanges d'information avec les autres pays il sera retenu un marché de consommation et deux marchés d'exportation. - la collecte portera sur : - l'offre - la demande, - les prix, - les opportunités de vente et d'achat.</i>

<i>Transmission des données</i>	<i>Quotidienne, le jour même du marché si possible ou le lendemain.</i>
<i>Traitement et analyse des données.</i>	<i>Des agents seront disponibles à plein temps pour le traitement des données et l'analyse des tendances.</i>
<i>Diffusion des Informations.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Quotidienne pour les opportunités de vente ou d'achat à la radio en français et dans les langues nationales.</i> - <i>Deux fois par semaine en moyenne des cours des marchés.</i> - <i>Hebdomadaire pour les bulletins avec échanges par courrier électronique et diffusion dans les principaux journaux en français.</i>
<i>Echanges avec les opérateurs.</i>	<i>- Echanges avec les opérateurs pour une meilleure exploitation du système.</i>

Au niveau sous-régional :

Il y aura deux produits types :

- un bulletin quotidien sur les opportunités d'affaires et les situations de crise ;*
- un bulletin hebdomadaire sur les tendances des marchés et d'exportation et d'importation en raison de deux marchés par pays par filière.*

La mise en oeuvre du programme sera assurée par le FERAP avec l'appui d'une coordination régionale constituée par les principales organisations intergouvernementale et des représentants des utilisateurs. Des appuis techniques régionaux seront assurés par des services comme le Centre AGRHYMET, la CEDAO sur la base de protocole de collaboration FERAP (OIC) et ceuxci.

Les échanges d'information peuvent être effectuées de façon suivante :

COMITE PERMANENT INTER ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHEURRESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

PROJET FLUDIFICATION DES ECHANGES ET DE RAPPROCHEMENT DES POLITIQUES AGRO ALIMENTAIRES (FERAP)

BULLETIN REGIONAL D'ECHANGES D'INFORMATION COMMERCIALE

Filière Bétail -Viande

COMITE PERMANENT INTER ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CPLSS)

PROJET FLUDIFICATION DES ECHANGES ET DE RAPPROCHEMENT DES POLITIQUES AGRO ALIMENTAIRES (FERAP)

BULLETIN REGIONAL D'ECHANGES D'INFORMATION COMMERCIALE

Filière Céréales

COMITÉ PERMANENT INTER ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

PROJET FLUDIFICATION DES ECHANGES ET DE RAPPROCHEMENT DES POLITIQUES AGRO ALIMENTAIRES (FERAP)

BULLETIN REGIONAL D'ECHANGES D'INFORMATION COMMERCIALE

Filière Fruits et Légumes

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les études effectuées permettent de dire qu'au niveau de chacun des Etats des efforts sont déployés pour donner des informations sur les marchés des produits agricoles particulièrement le bétail, la viande et les céréales.

Toutefois de nombreuses insuffisances et contraintes existent. Elles sont de plusieurs ordres :

- fonctionnel : manque d'organisation et de coordination au niveau des systèmes et diffusion inadaptée des informations.
- structurel avec l'insuffisance de moyens au niveau de tous les SIM excepté celui des céréales.
- professionnel car la plupart des intervenants ne sont pas formés à souhait, les opérateurs ne sont pas impliqués et ne sont pas suffisamment préparés pour tirer le meilleur profit des informations ou faire face à la concurrence de façon transparente.
- au niveau sous-régional, les efforts sont déployés par différentes organisations sans pouvoir répondre aux attentes des opérateurs.

Partout, à côté de ce réseau, fonctionne au niveau des opérateurs eux-mêmes un

réseau informel assez performant mais personnel et couteux.

Dans cette situation, afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la sous-région et faire face à la concurrence dans le monde; les producteurs et opérateurs économiques doivent mieux s'organiser, être plus professionnels et régulièrement informés.

Les moyens pour y parvenir existent sur tous les plans humain, matériel et financiers. Il s'agit essentiellement de les utiliser de nos jours de façon plus judicieuse.

Les plans d'action élaborés par pays et au niveau de la sous-région permettront alors et lever les contraintes identifiées si une réelle volonté existe au niveau des Chambres d'Agriculture et de Commerce et des autres intervenants.

A cet effet les recommandations suivantes sont formulées à l'adresse des différents intervenants :

LES ETATS :

- créer un cadre propice pour une bonne circulation de l'information commerciale.
- aider à la mise en place d'un SIM fruits et légumes et rendre fonctionnels les SIM existants.
- prendre part au financement par la mise en place des ressources humaines nécessaires; des moyens de transmission et de diffusion.

LES OPERATEURS ECONOMIQUES ET LES CHAMBRES CONSULAIRES :

- s'impliquer dans l'organisation des marchés en général, la circulation d'une information commerciale fiable à temps réel en particulier pour faire face à la concurrence avec le reste du monde ;
- informer, sensibiliser et préparer les opérateurs économiques à l'utilisation d'un système moderne d'information;
- veiller à la bonne marche du système après la mise en place des mécanismes et outils ;
- faire un lobbying auprès des Etats, des partenaires au développement et des organisations intergouvernementales pour mettre en place dans chaque Etat une cellule de pilotage fonctionnelle et assurer une partie du financement;
- participer eux-mêmes au financement du système à partir des ressources propres des chambres et des contributions des opérateurs et s'organiser pour la pérennisation du système;
- veiller à l'équité de la diffusion de l'information.

LE CILSS LES AUTRES OIG ET LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL ET SOUS-REGIONAL

- accompagner et appuyer les Etats en général les opérateurs en particulier à la mise en place d'un seul système d'information commerciale des produits agricoles ;
- mettre en place un cadre de concertation, et de coordination de leurs activités ;
- apporter l'équipement complémentaire pour le traitement, et la diffusion par courrier électronique ;
- participer aux charges récurrentes les premières années avec un retrait progressif;

ANNEXES

Système d'Information du Marché



1505
04/04/98

RAPPORT HEBDOMADAIRE

Tel : 22 - 40 - 73

Semaine du 30 Mars au 05 Avril 1998

Les prix du mil et du riz DP sont toujours en hausse sur les marchés ruraux

Céréales Sèches (Mil/Sorgho/Maïs)

La moyenne nationale pondérée du prix au producteur du mil continue son mouvement ascendant sur les marchés ruraux. Ainsi par rapport à la semaine dernière, le prix moyen national au producteur du mil est passé de 87 à 92 F/Kg, soit une hausse de 6% (Cf graphique 1). De même au niveau régional, le prix au producteur du mil est en hausse de 5% à Koulikoro, et 7% à Sikasso et Ségu. Une des explications de la hausse du prix du mil serait la baisse des quantités offertes par rapport à la demande. En effet, sur l'ensemble des marchés ruraux couverts par le SIM, les quantités vendues par les producteurs ont baissé en passant de 435 tonnes la semaine dernière à 296 tonnes cette semaine, soit une baisse de 32%. Pour ce qui concerne le sorgho, son prix moyen national pondéré est passé de 83 F/Kg la semaine dernière à 82 F/Kg cette semaine. Quant au maïs son prix est resté stable à 75 F/Kg (Cf graphique 1).

Bien que les prix du sorgho et du maïs aient observé une

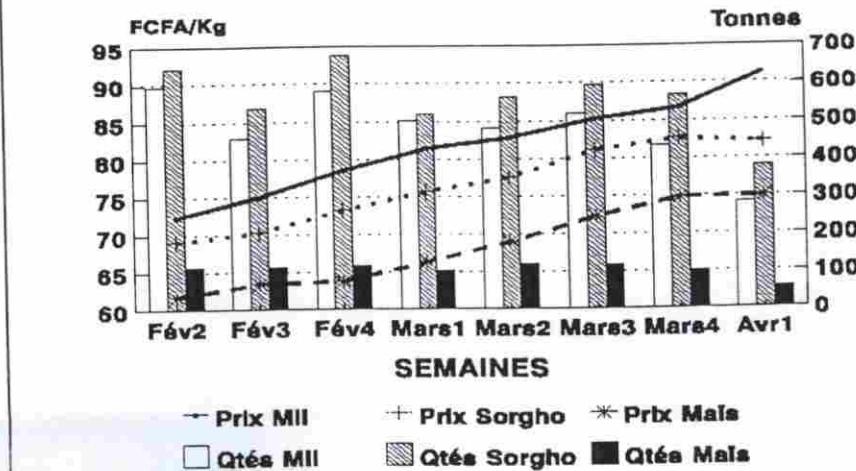
relative stabilité, les quantités de ces céréales offertes par les producteurs ont, à l'instar de ceux du mil, baissé en passant respectivement de 569 à 378 tonnes et de 102 à 55 tonnes (Cf graphique 1).

Sur les marchés de gros du District de Bamako, les prix pratiqués ont été supérieurs à ceux de la semaine dernière (Cf graphique 2). C'est ainsi que les prix de cette semaine ont dépassé ceux de la semaine dernière de 4 F/Kg pour le mil, et 3 F/Kg pour le sorgho et le maïs. La hausse des prix des céréales sèches dans la capitale pourrait s'expliquer

par une baisse des quantités entrées. En effet, les quantités entrées sur les marchés de gros de la capitale ont baissé de 22% pour le mil, 21% pour le sorgho et 58% pour le maïs. Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix sont élevés cette année. En effet, les prix au producteur sont supérieurs à leur niveau de l'année dernière de 11 F/Kg pour le mil, 1 F/Kg pour le sorgho et 4 F/Kg pour le maïs. Ceci confirme la pression relativement forte de la demande d'une part et celle de l'OPAM pour la reconstitution du Stock

Graphique 1

Evolution des prix moyens nationaux pondérés au producteur et des quantités de céréales sèches collectées sur les marchés ruraux



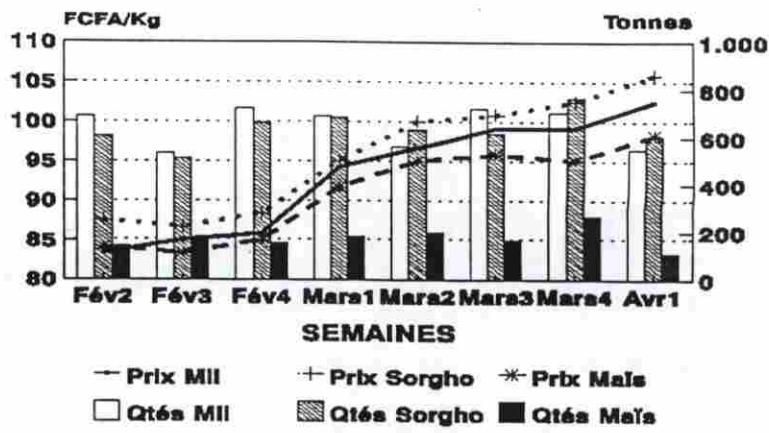
National de Sécurité.

Riz des Dé cortiqueuses Privées (Riz DP)

Le prix moyen de gros à l'achat à Bamako du riz DP a poursuivi son mouvement de baisse. C'est ainsi qu'il est passé de 177 F/Kg la semaine dernière à 175 F/Kg cette semaine, soit une baisse de 1% (Cf graphique 3). Ce fléchissement de prix à Bamako a été observé en dépit de la hausse de 4 F/Kg de la moyenne régionale pondérée au producteur à Ségou (Cf graphique 4). Comme le graphique 4 illustre, la hausse des prix sur les marchés ruraux de la région de Ségou est dû à la baisse sensibles des quantités de riz DP vendues par les exploitants. Le constat qui se dégage de ce graphique est que les prix du riz au niveau des producteurs est très instable. Cependant depuis la troisième semaine de Mars 1998, un mouvement ascendant semble être affiché à cause des actions menées par les producteurs dans le cadre de la défense de leurs intérêts. Quant à la baisse des prix sur les marchés de gros de Bamako, elle pourrait s'expliquer par une baisse de la demande par rapport à l'offre. En effet comme d'habitude, à la veille des fêtes, les disponibilités de riz DP augmentent sur les marchés de gros des capitales. Par rapport à la même période de l'année dernière, la moyenne régionale pondérée au producteur à Ségou est en baisse de 11 F/Kg. De même à Bamako, le prix de gros à l'achat est en baisse de 10 F/Kg cette année par rapport à la même période de l'année dernière.

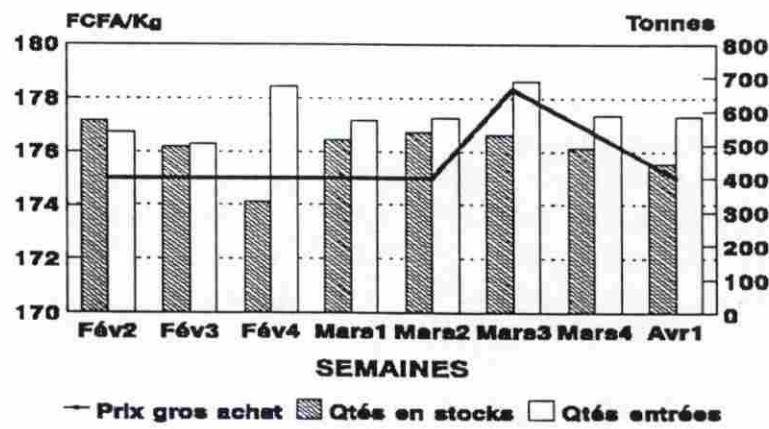
Graphique 2

Evolution des prix de gros à l'achat et des quantités entrées de céréales sèches sur les marchés de gros du District de Bamako



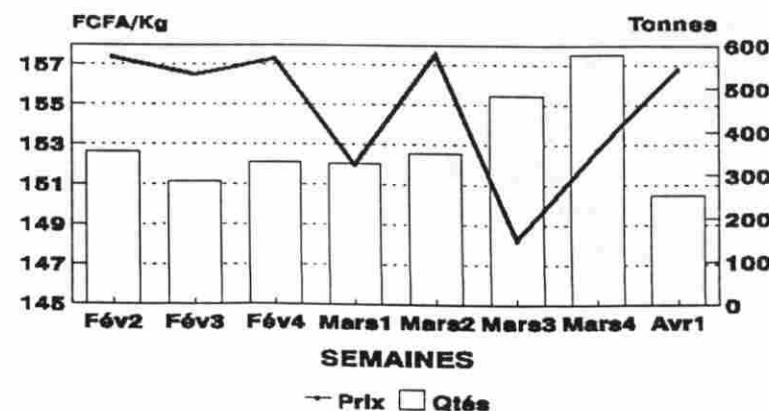
Graphique 3

Evolution des prix de gros à l'achat, des quantités en stocks et des quantités entrées de riz DP sur les marchés de gros du District de Bamako



Graphique 4

Evolution des prix moyens pondérés au producteur et des quantités de riz DP collectées sur les marchés ruraux de la région de Ségou



SEMAINE DU 30 MARS AU 5 AVRIL 1998

TABLEAU 1

Marchés de Production les Mieux Approvisionnés

Marché	Paddy		Riz DP		Riz Etuvé Blanc		Riz Etuvé Rouge		Mil		Sorgho		Maïs	
	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q
Diakawèrè	100	164
Dogofri	.	.	151	105
Dogo	165	4
Dioro	154	11
Niono	97	75
Fana	83	69	.	.
Béléko	73	23

P - Prix à la production (F.CFA/Kg); Q - Quantités vendues par les producteurs (tonnes)

TABLEAU 2

Prix Régionaux à la Production et Quantités Totales Vendues sur les Marchés de Production

Marché	Paddy		Riz DP		Riz Etuvé Blanc		Riz Etuvé Rouge		Mil		Sorgho		Maïs	
	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q
Kayes	90	5	90	11	.	.
Koulikoro	.	.	0	185	0	170	.	.	79	31	80	295	74	39
Sikasso	87	0	168	157	254	.	150	21	93	206	90	37	76	16
Ségou	100	168	157	254	.	.	150	21	93	206	90	37	.	.
Mopti	100	4	94	52
Tombouctou	113	1
Gao	133	2	241	1
NATIONAL	101	175	157	255	170	6	150	21	92	296	82	378	75	55

P - Prix à la production pondéré par les quantités vendues (F.CFA/Kg); Q - Quantités totales vendues (tonnes)

TABLEAU 3

Situation dans les Gros Centres de Regroupement

Marché	Riz DP			Mil			Sorgho			Maïs		
	P	V	Q V	Q S	P	V	Q V	Q S	P	V	Q V	Q S
Fana	93	3	.	.	93	38	46	.
Kadiolo	.	.	2	2	.	.
Kolokani	225	3	3	2	85	3	1	85	24	21	.	10
Nara	110	4	.	100	3	.	.	.
Niono	173	91	1	100	37	56
San	105	176	23	105	40	18	.	.

PV - Prix de gros à la vente (F.CFA/Kg); QV - Quantités Vendues (tonnes); QS - Quantités en stock (tonnes)

SEMAINE DU 30 MARS AU 5 AVRIL 1998

TABLEAU 4

Prix de Gros à l'Achat et Quantités Entrées dans les Capitales Régionales et Bamako

Marché	Paddy		Riz BB Usiné		Riz RM40 Usiné		Riz DP		Riz Etuvé Blanc		Riz Etuvé Rouge		Mil		Sorgho		Maïs	
	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q
Kayes
Koulakoro	215	10	200	22	93	5	96	4	.	.
Sikasso	213	13	200	15	114	11	101	5	92	31
Ségou	166	17	94	356	94	83	.	.
Mopti	194	21	194	32	195	1	116	56	115	16	.	.
Tombouctou
Gao	215	41	129	43	128	14	.	.
Bamako	175	585	.	101	180	125	103	550	106	604	98	111

P - Prix de Gros à l'achat pondéré (F.CFA/Kg); Q - Quantités totales achetées dans la semaine (tonnes)

TABLEAU 5

**Prix de Gros à la Vente et Quantités en Stock
dans les Capitales Régionales et à Bamako**

Marché	Paddy		Riz BB Usiné		Riz RM40 Usiné		Riz DP		Riz Etuvé Blanc		Riz Etuvé Rouge		Mil		Sorgho		Maïs	
	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q	P	Q
Kayes	.	.	216	984	214	557	200	23	130	5	120	35	119	51
Koulakoro	220	18	210	18	98	4	100	3	.	.
Sikasso	31	.	50	9	.	9	100	61	.
Ségou	65	.	.	.	99	530	102	67	.	.	.
Mopti	210	30	209	15	.	.	0	120	27	120	11	.	.
Tombouctou
Gao	229	27	133	36	132	9	.	.	.
Bamako	235	37	180	443	.	185	60	106	320	108	241	103	138	.

P - Prix de gros à la vente pondéré (F.CFA/Kg); Q - Quantités totales en stock (tonnes)

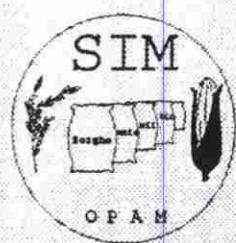
TABLEAU 6

Prix Moyen à la Consommation

Marché	Paddy		Riz BB Usiné		Riz RM40 Usiné		Riz DP		Riz Etuvé Blanc		Riz Etuvé Rouge		Mil		Sorgho		Maïs		Gambie	
Kayes	.	252	252	228	267	.	156	132	150	
Koulakoro	.	.	248	225	.	238	97	101	125	
Sikasso	100	.	248	225	215	.	128	113	102	
Ségou	.	.	.	195	.	106	107	110	
Mopti	.	.	.	223	235	220	127	126	
Tombouctou	136	.	.	238	238	.	140	
Gao	145	.	250	249	250	250	137	137	139	
Bamako	.	.	250	221	.	225	123	122	118	
NATIONAL	132	252	250	223	240	229	126	121	120	163	163	163	163	250	

Prix en F.CFA/Kg

Système d'Information du Marché



RAPPORT HEBDOMADAIRE

Tel : 22 - 40 - 73

Semaine du 13 au 19 Avril 1998

PRODUITS HORTICOLES

Stabilité sur les marchés de consommation

Par rapport à la semaine passée, le marché des produits horticoles a été marqué par une stabilité des prix à la consommation.

Cependant, les prix du petit oignon et de la pomme de terre ont enregistré des mouvements à la baisse sur quelques marchés.

Ainsi, le prix du petit oignon est passé de 175 à 135 Fcfa par kilo à Bamako Dibida et de 125 à 100 Fcfa à Mopti Digue, soient des baisses respectives de 22 à 20%.

Quant à la pomme de terre, le prix du premier choix a baissé de 10% à Sikasso Centre. Celui du second choix a fléchi à Ségou Château en passant de 250 à 200 Fcfa par kilo.

Prix à la consommation des produits horticoles
Semaine du 13 au 19 Avril 1998

Semaine du 13 au 19 Avril 1998

Unité : FCFA/KG

P = Semaine Passée A= Semaine Actuelle

Source : SIM

Evolution du prix à la consommation des produits horticoles

Période : Semaine du 6 au 12 Avril 1998

Unité : FCFA/KG

Produits/Variétés	Marchés					
	Bamako Dibida	Bamako Médine	Kayes Centre	Sikasso Centre	Ségou Château	Mopti Digue
AUBERGINE						
Aubergine	.	.	300.00	.	.	.
CAROTTE						
Carotte
CHOUX						
Choux	.	.	275.00	.	.	.
CONCOMBRE						
Concombre	.	.	83.00	.	.	.
GOMBO						
Gombo	1000.00
OIGNON						
Gros Oignon rouge	250.00	250.00	.	250.00	.	.
Gros Oignon blanc	250.00	250.00	.	200.00	.	.
Petit Oignon	175.00	125.00	200.00	150.00	125.00	125.00
POMME DE TERRE						
Pomme de terre 1er choix	300.00	275.00	300.00	250.00	.	250.00
Pomme de terre 2eme choix	250.00	250.00	.	200.00	250.00	.
Pomme de terre 3eme choix	200.00	200.00	.	175.00	.	.
TOMATE						
Tomate	.	.	273.00	.	250.00	.
BANANE						
Banane locale	.	.	300.00	.	200.00	300.00
Banane importée	300.00	300.00	.	.	400.00	.
CITRON						
Citron	150.00	.
MANGUE						
Mangue	.	.	133.00	.	.	.
ORANGE						
Orange	.	.	125.00	.	200.00	.

Source : SIM

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DE L'EAU

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

OFFICE MALIEN DU BETAIL ET DE LA
VIANDE (O.M.BE.VI.)

DIVISION STATISTIQUE ET INFORMATIQUE
(D. S. I.)

COURS DU BETAIL ET DE LA VIANDE DE L'O.M.BE.VI.

Période du 19 au 25 Mars 1998.

1 - Situation d'approvisionnement du marché intérieur

Dans les marchés contrôlés il a été dénombré par jour de marché 1663 bovins à Kati-Dral, 801 à Niono, 705 à Yolo, 702 à Fatoma, 582 à Sofara, 542 à Boussin, 495 à Douentza, 338 à Massigui, 297 à Ségou, 207 à Faladiè, 204 à Bamako-Abattoir, 198 à San, 157 à Koutiala, 124 à Ansongo et 104 bovins à Sikasso. Le taux de vente va de 93% à Kati-Dral à 14% à San.

2 - Les prix

Le boeuf de boucherie a été cédé au prix moyen de 85.500 Fcfa à Ansongo, 94.500 à San, 105.000 à Koutiala, 109.000 à Sofara, 110.000 à Niono, 112.500 à Massigui, 113.000 à Boussin, 114.000 à Yolo, 115.500 à Douentza, 120.000 à Fatoma, 127.000 à Ségou, 147.500 à Faladiè, 148.000 à Bamako-Abattoir, 160.000 à Sikasso et 198.000 Fcfa à Kati-Dral.

L'ovin mâle adulte a coûté en moyenne 19.500 Fcfa à Ansongo, Boussin et Yolo, 22.500 à Ségou, 23.000 à Massigui, San et Sikasso, 27.000 à Siango, 27.500 à Fatoma, 33.000 à Bamako-Abattoir, 39.000 à Niono et 40.000 Fcfa à Koutiala et Douentza.

Le gros bétail a coûté 41.500 Fcfa à Yolo, 65.500 à Boussin et 87.000 Fcfa à Ségou.

Le caprin mâle adulte a été cédé en moyenne à 11.000 Fcfa à Koutiala, 11.500 Fcfa à Ansongo, 12.000 à Bamako-Abattoir et San, 12.500 à Boussin, 13.500 à Yolo, 14.000 à Fatoma, Ségou, Siango et Sikasso, 15.500 à Massigui et 18.000 Fcfa à Douentza.

Tableau N°1: Nombre moyen d'animaux présentés et vendus par jour de marché

Bovins

Unité : Nombre de têtes

Marchés	Types	19-25/03/1998				12-18/03/1998			
		Present.	Vendu	Prix Min	Prix Max	Present.	Vendu	Prix Min	Prix Max
Bamako-Ab	Qd.	204	77	87000	190000	194	78	95000	200000
Bko-Faladiè	Qd.	207	163	85000	205000	285	199	95000	195000
Nara	Hd.			115000	120000			116000	121000
Kati-Dral	Hd.	1663	1544	160000	220000	1775	1604	120000	205000
Massigui	Hd.	338	166	92500	165000	398	171	85000	135000
Kayes	Qd.			110000	157500			100000	160000
Nioro	Qd.			86000	145000	33	23	90000	145000
Sikasso	Qd.	104	68	80000	190000	131	71	135000	175000
Koutiala	Qd.	157	131	95000	115000	148	122	110000	135000
Ségou	Hd.	297	138	85000	190500	339	174	82500	200000
Boussin	Hd.	542	344	75000	160000			70000	177500
Yolo	Hd.	705	566	72500	170000			67500	202500
Niono	Hd.	801	717	70000	152500	801	555	55000	150000
San	Hd.	198	27	77500	130000	154	25	80000	130000
Gao	Hd.			70000	135000			70000	130000
Fatoma-M.	Hd.	702	593	77500	165000			72500	150500
Sofara	Hd.	582	507	100000	180000	419	357	105000	175000
Douentza	Hd.	495	342	110000	127500	483	316	116000	130000
Ansongo	Hd.	124	72	63000	135000	138	68	65000	140000

NB: Qd. = quotidien ; Hd. = hebdomadaire

Tableau N°2: Nombre moyen d'animaux présentés et vendus par jour de marché

Ovins

Unité : Nombre de têtes

Marchés	Types	19-25/03/1998					12-18/03/1998				
		Present.	Vendu	Prix Min	Prix Max	Present.	Vendu	Prix Min	Prix Max		
Bamako-Ab	Qd.	2828	272	19000	65000	1866	180	19000	60000		
Nara	Hd.			14000	19000			15500	20500		
Massigui	Hd.	343	137	18500	55000	117	62	12500	29500		
Kayes	Qd.			18000	38000			10000	41000		
Nioro	Qd.			20000	50000	95	58	20000	50000		
Sikasso	Qd.	448	157	12000	42500	263	147	10000	41000		
Koutiala	Qd.	304	286	35000	50000	233	207	22500	35000		
Bougouni	Hd.			16500	27500	111	43	13500	32500		
Ségou	Hd.	924	600	17500	31000	913	457	17500	32500		
Boussin	Hd.	910	666	15500	29000			15000	30000		
Yolo	Hd.	609	460	14500	28000			15250	28000		
Niono	Hd.			25000	72500						
Siango	Hd.	270	52	17500	50000	166	69	17500	50000		
San	Hd.	911	405	10000	70000	847	332	6000	67500		
Gao	Hd.										
Fatoma-M.	Hd.	1397	925	20000	60500			14500	22500		
Douentza	Hd.	975	781	22500	60000	783	623	20500	60000		
Ansongo	Hd.	1050	660	13500	50000	870	485	15000	45000		

NB: Qd. = quotidien ; Hd. = hebdomadaire

Tableau N°3: Nombre moyen d'animaux présentés et vendus par jour de marché

Caprins

Unité : Nombre de têtes

Marchés	Types	19-25/03/1998				12-18/03/1998			
		Présent	Vendu	Prix Min	Prix Max	Present.	Vendu	Prix Min	Prix Max
Bamako-Ab	Qd.	788	207	7500	20000	837	210	8000	18000
Massigui	Hd	350	229	8500	24000	147	74	9500	18000
Kayes	Qd			15500	27000			15000	26000
Nioro	Qd.			18000	26000	49	28	18000	27000
Sikasso	Qd	67	51	9500	18000	47	34	17000	20000
Koutiala	Qd.	96	85	10000	12000	182	148	11000	13000
Bougouni	Hd			14500	17500	67	32	12000	18500
Sègou	Hd.	107	90	10000	19500	123	96	9500	22000
Boussin	Hd.	184	142	8500	17500			9500	20000
Yolo	Hd.	166	143	7750	20500			8250	24500
Niono	Hd.								
Siango	Hd.	241	58	9000	30000	272	49	9000	22000
San	Hd.	408	243	6000	20000	445	252	6800	17000
Nara	Hd.			13000	18000			13500	18500
Gao	Hd								
Fatoma-M	Hd.	183	113	11500	17500			12000	18500
Douentza	Hd.	725	637	17500	20000	703	610	15000	20000
Ansongo	Hd.	1170	780	7500	15000	700	550	10000	17500

NB: Qd. = quotidien ; Hd. = hebdomadaire

3 - Le marché de la viande

Tableau N°4 : Prix de la Viande Bovine.

Marchés	Viande Bovine Sans Os.	Viande Bovine Avec Os.
Bamako	1500	1200
Kati-Dral	1400	1100
Ségou	1500	1200
Niono	1500	1250
Kayes	1300	1200
Nioro	1100	900
Nara	950	750
Sikasso	1200	1000
Koutiala	1200	1000
San	1200	1000
Bougouni	1200	1100
Mopti	1250	1100
Fatoma	1100	1000
Sofara	1200	1000
Douentza	1000	750
Gao	1500	1000
Ansongo	1000	750
Boussin	1250	1000
Yolo	1250	1000

4 - Les exportations

Au niveau des marchés contrôlés de l'office Malien du Bétail et de la Viande, les certificats provisoires d'exportations ont porté sur :

- * 945 Bovins : en direction de la Côte D'Ivoire.
- * 5213 Ovins-Caprins : dont 4945 vers la Côte D'Ivoire, 140 vers le Niger, 100 vers le Sénégal et 28 en direction de la Guinée-Conakry.
- * 279 Volailles vers la Côte D'Ivoire.

Tableau N°5 : Levées de Certificats Provisoires d'Exportations d'animaux vivants.

Unité : Nbre de têtes.

Espèces Dest.	B O V I N S		O V I N S - C A P R I N S		V O L A I L L E S	
	12-18/03/98	19-25/03/98	12-18/03	19-25/03	12-18/03	19-25/03
R.C.I.	339	945	719	4945	356	279
SENEGAL	-	-	217	100	-	-
NIGER	-	-	70	140	-	-
ALGERIE	-		-	-	-	-
MAURITA NIE	-	-	-	-	-	-
GUINEE	-		-	28	-	-
TOTAL	339	945	1006	5213	356	279

LISTES DES PERSONNES RENCONTREES :

- Dramane COULIBALY, Coordinateur du projet FERAP.
- Seydou SIDIBE, Conseiller Technique CISS TMCi.
- Kalifa TRAORE, Ingénieur Développement Rural spécialisé en statistiques et Informatique appliquées.
- N'guessan N'guessan, économiste en transport.

DOCUMENTS CONSULTÉS :

1. *Brahima SANGARE; Abdramane TRAORE; Edouard D. TROYES : étude pour la proposition d'un système d'information commerciale pour les filières bétail-viande, céréales et fruits et légumes au Mali (Novembre 1997).*
2. *Kalifa TRAORE : étude de fiabilité pour la mise en place d'un système d'information commercial, non personnel au Burkina Faso (Février 1998).*
3. *CILSS : étude portant sur un système d'information commerciale pour les filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes en Côte d'Ivoire (Mars 1998).*
4. *Dr. Papa D. FALL et O. TRAORE : synthèse des études réalisées au Mali, en Mauritanie et au Sénégal au compte du CILSS.*

Sur les entraves aux échanges liées aux normes de qualité pour les céréales, la réglementation sanitaire et la législation vétérinaire pour les bétail et la viande (Octobre 1997).

DEFINITION DES SIGLES

<i>AGRHYMET</i>	<i>Centre Régional Agrométéorologique et Hydrologique.</i>
<i>ANADER</i>	<i>Agence Nationale d'Appui au Développement Rural.</i>
<i>BNETD</i>	<i>Bureau national d'Etudes Techniques et de Développement.</i>
<i>CAF</i>	<i>Coft Assurance et Fret.</i>
<i>CEBV</i>	<i>Communauté Economique du Bétail et de la Viande.</i>
<i>CEDAO</i>	<i>Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.</i>
<i>CISS</i>	<i>Comité Permanent Inter-Etat de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel.</i>
<i>CIRES</i>	<i>Centre Ivoirien de recherches Economiques et Sociales.</i>
<i>DIAPER</i>	<i>Amélioration des Instruments de Diagnostic permanent pour la Sécurité Alimentaire.</i>
<i>D.S.V</i>	<i>Direction des Services Vétérinaires.</i>
<i>FERAP</i>	<i>Fluidification des Echanges des Produits Agro-Alimentaires.</i>
<i>G.V.C.</i>	<i>Groupement à Vocation Coopérative.</i>
<i>MACT</i>	<i>Mutuelle des Assurances de Côte d'Ivoire.</i>
<i>MINAGRA</i>	<i>Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales.</i>
<i>OCPV</i>	<i>Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers.</i>
<i>OCAB</i>	<i>Organisation Centrale des Producteurs-Exportateurs d'Ananas et Bananes.</i>
<i>O.P.A</i>	<i>Organisation Professionnelle Agricole.</i>
<i>O.M.B.E.VI</i>	<i>Office Malien du bétail et de la Viande</i>
<i>O.N.G.</i>	<i>Organisation Non Gouvernementale.</i>
<i>PRISAS</i>	<i>Programme Régional de Renforcement Institutionnel en Recherche sur la Sécurité Alimentaire au Sahel.</i>
<i>SICOSAV</i>	<i>Service de l'Inspection et du Contrôle Sanitaire Vétérinaire.</i>
<i>SODEPRA</i>	<i>Société de développement de la Production Animale.</i>
<i>S.V.M.</i>	<i>Services Vétérinaires Municipaux.</i>
<i>UEMOA</i>	<i>Union Economique Monétaire Ouest Africaine.</i>